



Saint-Servant sur Oust

BULLETIN MUNICIPAL JANVIER 2023





Personnel municipal



Cérémonie du 8 Mai



Cérémonie du 11 Novembre



Tour de Bretagne 28 avril 2022

SOMMAIRE

- ▶ Mot du Maire P 1
- ▶ Vie de la commune P 2
- ▶ Vie scolaire P 25
- ▶ Vie sociale et culturelle P 28
- ▶ Vie sportive P 38

CONTACT

- ▶ Mail : mairie@saintservant56.fr
- ▶ Tél : 02.97.22.24.25

HORAIRES D'OUVERTURE

- ▶ Du lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h
- ▶ Les mercredis des semaines paires :
de 8h30 à 12h30

▶ Rédaction : H. Brulé, M. Le Dévéhat,
A. Brunel, Marie-Thérèse Jaouen.



Certification
ICP

Création et Impression : Imprimerie ICP
Parc d'Activités La Lande du Moulin - 56800 PLOERMEL
02 97 72 39 42
Site : www.image-in-icp56.com



Bonjour à toutes et à tous,

En 2022, nous avons pu partager de bons moments passés ensemble pour tenter de faire oublier un instant les crises que nous traversons depuis de nombreux mois.

Cette année, notre commune a vécu son lot d'animations pour le plus grand bonheur de tous : la participation des écoliers à la fête de la musique sur le Bô, la journée pique-nique de la bibliothèque riche en émotions, l'accueil des nombreux nouveaux arrivants, le repas traditionnel de nos aînés... Continuons de soutenir l'ensemble des acteurs des associations qui a une nouvelle fois permis de maintenir le lien sociétal.

L'année 2023 s'ouvre sur de nouvelles réflexions :

- ▶ Le conseil municipal a décidé de lancer l'étude d'un lotissement rue des Granitiers appelé « Le Rocher » qui pourrait répondre à la demande croissante d'accès au logement sur notre territoire ;
- ▶ Le projet d'aménagement du cimetière dans l'objectif d'une part d'améliorer la qualité d'accueil des personnes à mobilité réduite et de faciliter d'autre part l'entretien face aux nouvelles normes environnementales ;
- ▶ La mise en place de l'arrosage du terrain de football d'honneur, l'objectif étant de proposer une solution automatisée pour optimiser la distribution de l'eau. La récupération de l'eau pluviale de la salle des sports est envisagée ;
- ▶ Aussi, la communauté de communes Ploërmel Communauté a démarré l'étude de l'assainissement collectif des eaux usées du village de Saint Gobrien.

En même temps, le réseau d'eaux pluviales (à la charge de la commune) étant à refaire, il est donc envisagé une mutualisation des moyens des deux collectivités pour lancer le marché public afin d'optimiser le coût des travaux qui se réaliseront fin 2023 ou courant 2024.

Pour faciliter les déplacements, Ploërmel Communauté a mis en place un Réseau Intercommunal Voyage (RIV) avec la ligne 8, qui dessert désormais notre commune en direction de Ploërmel et de Josselin. En parallèle, le Transport A la Demande (TAD) permet d'effectuer des déplacements de votre domicile à destination de Josselin.

Je vous encourage à tester ces différents dispositifs qui apportent une réponse en faveur de la mobilité. Un guide d'utilisation est disponible en mairie.

Tous ces projets ne nous font pas oublier les défis auxquels nous sommes confrontés : le réchauffement climatique et ses retombées sur l'environnement, la guerre en Ukraine et ses conséquences économiques qui nous obligent à agir.

Lors de la rénovation du bourg, nous avons anticipé les changements nécessaires en remplaçant l'éclairage public par des éclairages LED moins consommateurs d'énergie. De plus, cet hiver, nous avons réduit l'amplitude horaire et d'autres réflexions seront menées avec la collaboration du syndicat Morbihan énergies.

Je tiens à remercier les employés communaux, les élus et le monde associatif qui se rendent utiles à mes côtés pour le bien de tous. Enfin, je souhaite la bienvenue à Angelina BETTONI, nouvelle secrétaire, qui partage son emploi du temps entre les mairies de Saint-Servant sur Oust et de Lizio, réservons-lui le meilleur accueil.

Je vous souhaite tous mes vœux pour l'année 2023 : bonne année, bonne santé à tous !

Hervé BRULÉ,
Maire de Saint-Servant/ Oust.

Le conseil municipal aura le plaisir de vous accueillir
le samedi 14 janvier 2023 à 11h00 à la salle communale
pour partager la cérémonie des vœux



ÉTAT – CIVIL

NAISSANCES



- ▶ **Mahé BOURGOGNE** né le 07/01/2022 à Ploërmel (56)
- ▶ **Agathe COLLIN** née le 09/01/2022 à Ploërmel (56)
- ▶ **Noélie PIRIO** née le 13/01/2022 à Ploërmel (56)
- ▶ **Nolan ORY** né le 15/03/2022 à Ploërmel (56)
- ▶ **Loan QUÉMÉNEUR** né le 11/06/2022 à Ploërmel (56)
- ▶ **Albane ROUSSEAU** née le 25/07/2022 à Ploërmel (56)
- ▶ **Charlie LE LUHERNE MIRANDA** née le 10/09/2022 à Vannes (56)
- ▶ **Karybé MOREAC** née le 04/12/2020 à Ploërmel (56)

MARIAGES



- ▶ **Jennifer BRULÉ et Benjamin ROUSSEL** 23/07/2022
- ▶ **Morgane CHRETIEN et Valentin LANG** 06/08/2022
- ▶ **Nathalie LE DÛ et Adeline PICHARD** 17/09/2022

DÉCÈS



- ▶ **Gilles PIRIO** le 15/03/2022 à St-Herblain (44) *Le Bas Drainy*
- ▶ **Anne NAYL veuve PIRIO** le 04/04/2022 *Le Haut Drainy*
- ▶ **Gabriel ALLAIN** le 01/05/2022 à Rennes (35) *chemin des Ecoliers*
- ▶ **Odette CARAFAY veuve ROBIN** le 01/06/2022 à Ploërmel (56) *rue du Bô*
- ▶ **Karl BOUGER** le 09/06/2022 *Trémaillet*
- ▶ **Philippe ROBIN** le 12/07/2022 *rue des Mésanges*
- ▶ **Alain GILLET** le 16/07/2022 *La Ville Minio*
- ▶ **Gérard HAMONET** le 16/07/2022 à Ploërmel (56) *La Ville Ruault*
- ▶ **Nadine FOUREAU** 22/07/2022 à Vannes (56) *rue des Fonds Quéré*
- ▶ **Gobrien DANET** 13/08/2022 *rue des Chênes*
- ▶ **Janet LIVESEY** 09/10/2022 à Ploërmel (56) *rue des Blancs Champs*
- ▶ **Albert GUYOT** 09/10/2022 à Josselin (56) *La Grée Aubin*
- ▶ **Erwan PICAUD** 20/10/2022 *La Lande*
- ▶ **Bernard NAYL** 23/10/2022 à Ploërmel (56) *Le Léhé*
- ▶ **Marie-Reine NAYL** 01/11/2022 à Josselin (56) *Résidence Le Bô*
- ▶ **Luc-Marie RENAULT** 04/12/2022 *La Lande*
- ▶ **Maria LE GUEVEL** 26/12/2022 *La Ville Aubry*

SÉANCE DU 14 FÉVRIER 2022

CHEMIN PIÉTON

▶ Choix de l'entreprise

Monsieur le Maire présente le plan du chemin piéton, liaison du bourg à la salle des sports, en bordure de la route départementale. Il s'agit de sécuriser le déplacement piéton sur cet axe. Les panneaux d'entrée et de sortie de l'agglomération seront déplacés et ce en accord avec les services départementaux. Le chemin est prévu avec un revêtement de couleur beige et avec 65 mètres linéaires de lisses en bois. Un passage piéton est prévu du lotissement vers le complexe sportif.

Le devis Eiffage s'élève à 50 668 euros HT et le devis Colas à 4 4293 euros HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Retient l'offre COLAS et confie le marquage au sol à SMBA,



- Les crédits seront inscrits au budget 2022

▶ Demande de subvention

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Travaux	HT	Ressources	HT
Création chemin piéton	50 668,00 €	Etat -DETR 40%	20 267,20 €
		Département -TSD 30%	15 200,40 €
		Autofinancement	15 200,40 €
TOTAL	50 668,00 €	TOTAL	50 668,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Approuve le plan de financement prévisionnel,
- Autorise le Maire à solliciter les subventions accordables.

▶ Programme voirie

Monsieur Aymeric PIRIO présente le projet de voirie 2022, à savoir la réfection de 2,9 km de voirie communale. Il est prévu la réfection de 1130 ml à Lézarnan-Meslan, 640 ml à Guermahia, 735 ml à La Touche Piro, et 460 ml à La Ville Léo. Le programme se chiffre à environ 100 000 euros HT. Compte-tenu des seuils de procédure marché public, un marché passé selon la procédure adaptée (MAPA) va être déposé sur la plateforme Megalis.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Approuve ce programme de voirie,
- Autorise le maire à lancer le marché,
- Les crédits seront inscrits au budget 2022

▶ Éclairage public : convention de financement pour la rénovation de 10 luminaires

Morbihan Energies a proposé un programme exceptionnel de rénovation du patrimoine éclairage public par le remplacement de luminaires vétustes et énergivores par du matériel Led performant et évolutif. A Saint Servant, 10 luminaires sont considérés à rénover.

Le tableau de financement est le suivant :

	HT	TVA	TTC
Montant opération	5 600	1 120	6 720
Contribution SDEM 60%	3 360		
Contribution Commune	2 240	1 120	3 360

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention financière avec Morbihan Energies.



► Lotissement : dénomination, choix du géomètre

Une première réunion aura lieu le 7 mars avec présentation des esquisses.

Monsieur le Maire propose de créer une commission de suivi de ce dossier. Il convient également de donner un nom à ce lotissement pour la gestion et son immatriculation à l'Insee. Il est proposé « Le Rocher ».

Par ailleurs, en complément de la mission d'études pour ce lotissement, un relevé topographique et bornage des lieux par un géomètre est nécessaire. Le coût de cette mission par le cabinet LE BRETON de Radenac est de 1 635 euros HT et de 2 430 euros HT par le cabinet LENOIR de Ploërmel.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Dit que le lotissement portera le nom 'Lotissement LE ROCHER',
- La commission de suivi sera composée de Monsieur Hervé BRULÉ, Madame Maryannick LE DEVEHAT, Monsieur Bernard LE BLANC, Madame Marie-Thérèse JAOUEN,
- Retient l'offre du cabinet LE BRETON pour la mission géomètre



QUESTIONS DIVERSES

► Terrain Saint-Gobrien

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la parcelle ZA 81, d'une surface de 1241 mètres carré serait très intéressante à acquérir, pour l'installation de toilettes publiques et de poubelles, pour l'aménagement d'un parking qui faciliterait la visite de la chapelle, Monsieur le Maire est autorisé à négocier avec les propriétaires.

► Droit de préemption

Monsieur le Maire présente la notice sur le droit de préemption pour une carte communale et demande au conseil d'insérer la parcelle AB 98 située au cœur du bourg, pour créer une bibliothèque/médiathèque.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Décide d'instituer le droit de préemption sur la parcelle AB 98 afin de créer une bibliothèque-médiathèque,
- Cette décision sera opposable après un mois d'affichage en mairie et publicité dans 2 journaux locaux du département.
- Le dossier sera transmis aux services fiscaux, au conseil supérieur du notariat, à la chambre départementale des notaires, au tribunal de grande instance, aux notaires locaux.

► Terrasse du commerce Chez Grenouille

Monsieur Bernard LE BLANC présente les devis pour la terrasse.

Le devis avec garde-corps en inox, par l'entreprise Guillouet est de 10 461 euros HT. Le devis avec garde-corps en bois est de 8 851 euros HT. Le devis de JMS concept est de 14 328 euros TTC.

- Après en avoir délibéré, le conseil municipal :
- Décide de valider le devis Guillouet pour un montant de 8 851 euros HT.
 - Les crédits seront inscrits au budget 2022,

► Insonorisation du bar

Pour l'instant, un seul devis reçu. Dans l'attente d'un devis par l'entreprise COYAC.

► Portail accès terrain de foot, ancien terrain de basket

Monsieur Bernard LE BLANC présente le devis de NG métallerie d'un montant de 7 098 euros TTC pour un portail coulissant métallique et deux panneaux grillagés type clôture. Attendant un devis comparatif.



► Invitation des nouveaux habitants

Monsieur Jean-René RICHARD évoque une réception avec les nouveaux habitants. Une invitation sera faite et déposée par chaque élu dans les boîtes aux lettres, dans son secteur respectif.

SÉANCE DU 11 AVRIL 2022

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote les subventions suivantes :

- Ja Basket	1 000 €
- FNACA	100 €

et versement de la subvention 2021.

- Cyclo	450 €
- HPPS	300 €
- Gym	500 €
- Chasse	350 €

Et 600 € pour les piégeurs de ragondins

- Diou ster	600 €
- Avenir	2 000 €
- Ogec	17 655 €

(dont 14 057 € pour la cantine et 3 598 € pour la garderie.)

(Nb : la demande de subvention en 2023 sera diminuée de l'aide perçue pour l'emploi aidé à la cantine)

- APEL	700 €
--------	-------

livres de Noël et demande intervention Profession Sport par l'intermédiaire de la commune. L'A.P.E.L. remboursera les prestations à la commune.

- AEP	140 €
-------	-------

La salle des fêtes est gratuite pour les associations n'ayant pas de subvention communale (Oust à la Garonne et Les Foustivités)

Associations ou organismes extérieurs à la Commune

- Banque alimentaire	85 €
----------------------	------

(forfait annuel et facture réglée au CCAS Josselin en fonction des colis distribués)

- Restos du cœur	100 €
- Secours catholique	150 €

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2021 ET COMPTES DE GESTION

► Commune : Après lecture des réalisations budgétaires, le compte administratif 2021 est le suivant :

- Section de Fonctionnement :
- Dépenses : 457 534,91 euros,
- Recettes : 662 080,89 euros
- Excédent de l'exercice 2021 : + 204 545,98 €
- Excédent 2020 reporté : 0 €
- Soit un Résultat de clôture du Fonctionnement : + 204 545,98 €

- Section d'Investissement

- Dépenses : 362 082,28 euros,
- Recettes : 476 340,42 euros
- Résultat de l'exercice 2021 : excédent + 114 258,14 €
- Résultat 2020 reporté : + 62 014,23 €
- Soit un Résultat de clôture de l'Investissement : + 176 272,37 €

Résultat cumulé (fonctionnement et investissement) : + 380 818,35 euros.

Le conseil, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- APPROUVE le compte administratif 2021 de la Commune (pour 10)

► Lotissement l'Atelier : Après lecture des réalisations budgétaires, le compte administratif 2021 est le suivant :

- Section de Fonctionnement :
- Dépenses : 65 282,56 €,
- Recettes : 42 471,54 €
- Résultat de l'exercice 2021 : déficit - 22 811,02 €
- Excédent 2020 reporté : + 554,31 €
- Soit un Résultat de clôture du Fonctionnement : - 22 256,71 €

- Section d'Investissement
- Dépenses : 31 231,52 €
- Recettes : 56 386,56 €
- Résultat de l'exercice 2021 : excédent 25 155,04 €
- Résultat 2020 reporté : déficit - 56 386,56 €
- Soit un Résultat de clôture de l'Investissement : - 31 231,52 €

Résultat cumulé (fonctionnement et investissement) : - 53 488,23 euros.

Le Conseil, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- APPROUVE le Compte Administratif 2021 du Lotissement l'Atelier (pour 10).



► Approbation des comptes de gestion 2021 Commune et Lotissement l'Atelier

Considérant que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2021 par le Trésorier sont conformes, le conseil municipal à l'unanimité :

- DECLARE que les comptes de gestion de la Commune et du Lotissement L'ATELIER pour l'année 2021 dressés par le Receveur, visés et certifiés conformes à l'Ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

VOTE DES TAUX 2022

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'augmenter les taux des taxes foncières. Les bases de l'Etat ont augmenté de 3.7%. Des simulations ont été faites avec relèvement du taux de 0.5%, 1% et 2%.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide une augmentation de 1% (10 pour 1 contre)

TAXES MÉNAGES	2021	2022
Taxe foncière sur les propriétés bâties	41.53%	41.95%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	40%	40.40%

- Fixe le taux de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties à 41,95 % et le taux de Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties à 40,4%

VOTE DES BUDGETS

► Vote du budget Commune

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le budget primitif 2022, qui s'équilibre :

- En section de fonctionnement à 815 489,98 €,
 - En section d'investissement à 1 226 694,52 €
- Après délibération, le conseil municipal vote à l'unanimité le budget Commune 2022.

► Vote du budget Lotissement l'ATELIER

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le budget primitif 2022, qui s'équilibre :

- En section de fonctionnement à 53 493,23 €,
- En section d'investissement à 62 463,04 €

Après délibération, le conseil municipal vote à l'unanimité le budget Lotissement l'ATELIER 2022.

► Création du budget Lotissement LE ROCHER

Le projet de lotissement LE ROCHER démarre, il convient de créer ce nouveau budget annexe, qui sera assujetti TVA.

Après délibération, le conseil municipal :

- Décide la création du budget annexe Lotissement LE ROCHER, en nomenclature M14, budget qui sera assujetti TVA.

► Vote du budget annexe LOTISSEMENT LE ROCHER

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le budget primitif 2022, qui s'équilibre :

- En section de fonctionnement à 145 000 €,
- En section d'investissement à 145 000 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Vote à l'unanimité le budget Lotissement LE ROCHER 2022.

► Convention avec le centre de gestion pour la gestion de la paye

Monsieur le Maire propose de confier la gestion des payes au centre de gestion. Le tarif de cette prestation est de 6.3 euros par bulletin de paye et bulletin d'indemnité des élus.

Après délibération, le conseil municipal :

- Valide cette proposition à l'unanimité,
- Autorise le Maire à signer la convention avec le centre de gestion de la fonction publique territoriale

► Délibération pour création d'un poste au service administratif

Monsieur le Maire informe l'assemblée du futur départ de l'agent à l'accueil de la mairie.

Le maire propose la création d'un emploi permanent à temps non complet à raison de 17 heures 30. La commune de Lizio, à la recherche d'un poste similaire, a accepté la création d'un emploi permanent à temps non complet à raison de 17 heures 30, qui sera partagé avec notre commune et ainsi proposer un poste à temps complet entre les 2 communes, dans le but de fidéliser plus facilement un agent.

Le conseil municipal :

- Adopte à l'unanimité cette proposition et complète en conséquence l'état des emplois. Une publication de poste va être faite.

► Signature d'un engagement moral et de la convention Dephy 2022 pour compléter la demande de subvention pour le désherbeur thermique

Monsieur le Maire précise que la demande de subvention pour le désherbeur thermique doit être complétée au titre du dispositif 2022.

Il est demandé un engagement moral à une démarche progrès pour les structures non reconnues « zéro phyto » et une adhésion au réseau Dephy des collectivités territoriales.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- autorise le maire à signer ces engagements.

► Attribution marché voirie 2022

Le marché voirie a été publié sur Megalis début février, pour la réfection de 2,9 km. Les candidats devaient déposer leur offre pour le 18 mars au plus tard. Le critère prix a été retenu. 4 entreprises ont déposé une offre. Les plis ont été ouverts le 28 mars 2022.

Voici le classement :

Nom des candidats	Prix total TTC	Classement
COLAS	154 534,49 €	3
EIFFAGE	120 510,36 €	2
CHARRIER	119 936,64 €	1
EIFFAGE	120 510,36 €	2

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- retient l'entreprise CHARRIER. Monsieur le Maire est autorisé à signer le marché.

► Convention de partenariat avec assurances pour favoriser l'accès à une complémentaire santé

Les assurances AXA et Groupama sont venues en mairie pour proposer une offre de conventionnement afin de proposer une complémentaire santé aux habitants. Cette convention devrait permettre aux habitants de bénéficier d'un tarif minoré ou de groupe, plutôt qu'un tarif individuel.

Après information, le conseil municipal autorise le Maire à signer ces propositions de conventions.

► Ploërmel Communauté : Fourniture des produits d'hygiène et d'entretien - Adhésion au groupement de commandes.

En 2017, un groupement de commandes pour la fourniture de produits d'hygiène et d'entretien avait été signé entre Ploërmel Communauté, le CIAS et 12 communes membres de Ploërmel Communauté. Ce dernier arrive à échéance au 1er novembre 2022.

Après en avoir délibéré, il est demandé au conseil municipal :

- D'APPROUVER l'adhésion de la commune de Saint Servant au groupement de commandes pour la fourniture de produits d'hygiène et d'entretien ;
- DE DÉSIGNER Ploërmel Communauté en tant que coordonnatrice de groupement de commandes ;
- D'AUTORISER Monsieur le Maire, à signer la convention et tous les actes en découlant ;
- D'AUTORISER le représentant du coordonnateur à signer les marchés issus du groupement de commandes pour le compte de la commune de Saint Servant, ainsi que tout document nécessaire à la bonne réalisation de l'opération.

► Ploërmel Communauté : complément à la délibération du 8 décembre 2020 pour signature du règlement de fonctionnement du service urbanisme

Suite au renouvellement des conseils municipaux en 2020, Ploërmel Communauté demande aux communes la signature d'un nouveau règlement de fonctionnement du service pour l'instruction des dossiers d'urbanisme.

En effet, le premier règlement date de 2015, or Saint Servant était rattachée à Josselin Communauté. Désormais, l'EPCI est Ploërmel Communauté, d'où la nécessité d'actualiser le règlement de fonctionnement. De plus, il convient de revoir l'arrêté de délégation de signature, compte tenu des mouvements au sein du service urbanisme à Ploërmel Communauté.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer le règlement de fonctionnement actualisé du service urbanisme avec Ploërmel Communauté et les différentes pièces inhérentes.



► Ploërmel Communauté : avenant à la convention de gestion des rongeurs aquatiques nuisibles

Une convention de gestion pour la gestion du piégeage des rongeurs aquatiques nuisibles sur le système d'assainissement de la commune a été signé en 2021.

Afin de pérenniser ce mode de gestion, il est proposé un avenant, pour la reconduction annuelle tacite de la convention pour une période maximale de 6 ans, soit jusqu'en 2027.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le maire à signer cet avenant à la convention initiale.

QUESTIONS DIVERSES

► Renonciation à droit de préférence - parcelle ZN 407 au lieu-dit 'Le Lehé'

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la réception d'un courrier recommandé le 5 avril d'un notaire proposant la parcelle boisée, cadastrée ZN 407 d'une contenance de 87 a 58 ca.

Le prix de vente proposé est de 3 000 euros auquel s'ajoute les frais notariés.

Conformément au code forestier, la commune dispose d'un délai de deux mois pour exercer son droit de préférence.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal renonce à ce droit et transmettra la délibération au notaire.

► Proposition de Monsieur le Maire de soutenir financièrement l'Ukraine

Le conseil municipal donne son avis favorable pour un don de 500 euros.

► Travaux de curage de fossés - demande de subvention

En complément de la délibération prise le 25 octobre relatif aux travaux de curage de fossés, Monsieur le Maire indique que ces travaux peuvent bénéficier d'une subvention départementale au titre des travaux d'entretien de la voirie hors agglomération. Monsieur Pirio précise qu'il y aura environ 7800 mètres linéaires de travaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :
- Sollicite la subvention accordable pour ces travaux.

SÉANCE DU 23 MAI 2022

► Achat parcelle ZA 81 à Saint Gobrien

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a négocié l'achat de la parcelle ZA 81, d'une surface de 1340 mètres carrés au prix de 3 500 euros. Ce terrain non constructible servira de parking notamment, pour les poubelles et pour des toilettes publiques.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Valide cet achat de parcelle auprès des consorts TANNER, au prix de 3 500 euros,
- Autorise le maire à signer l'acte correspondant.

► Prix d'achat de la parcelle ZB 122

Pour faire suite à la délibération du 8 décembre 2021, relatif à l'achat de la parcelle ZB 122 auprès des consorts BELOT, Monsieur le Maire précise que le prix négocié est de 13,5 euros du mètre carré.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Prend acte du prix,
- Autorise le Maire à signer l'acte d'acquisition.

► Demande d'étude pour remplacer le réseau d'eaux pluviales à St Gobrien

Ploërmel Communauté a la compétence eaux usées et va entreprendre l'étude et les travaux d'assainissement à St Gobrien. Le réseau eaux pluviales étant à refaire, Monsieur le maire a demandé à Ploërmel Communauté si une mutualisation était envisageable. Un courrier en réponse a été reçu, précisant qu'une délégation de maîtrise d'ouvrage à Ploërmel Communauté est possible. Ploërmel Communauté assurerait une coordination de l'opération des phases études aux phases de travaux et réception. Chaque partie prendrait à sa charge les coûts en lien avec sa compétence : eaux usées pour la communauté et eaux pluviales pour la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Décide d'engager l'étude pour des travaux sur le réseau eaux pluviales à St Gobrien,
- Autorise le Maire à signer une délégation de maîtrise d'ouvrage avec Ploërmel Communauté pour coordonner l'opération.

► Lotissement LE ROCHER - présentation des esquisses

Une présentation du diagnostic et des esquisses pour le projet de lotissement LE ROCHER est faite.

Il est demandé au conseil de se prononcer sur la proposition de 4 ou 5 lots. La prochaine étape sera le dépôt du permis d'aménager.

La commission a validé la conservation de la haie bocagère, le long de la route départementale. L'accès se fera par la rue des granitiers avec une placette au centre et une allée piétonne jusqu'à la rue des Fonds Quéré.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal se prononce à l'unanimité en faveur du projet à 4 lots.

► Correspondant Incendie et Secours et plus largement référent en charge des questions de sécurité civile.

Monsieur le Maire souhaite qu'un référent auprès des services du SDIS soit désigné. Monsieur Bernard LE BLANC se propose.

Le conseil accepte cette nomination de Monsieur Bernard LE BLANC, en tant que référent SDIS, également appelé correspondant incendie et secours et aussi chargé des questions de sécurité civile.

► Demande d'aide financière pour un élève en classe ULIS scolarisé à l'école St-Louis de Ploërmel

Une classe de découverte est proposée aux enfants de la classe ULIS de l'école St Louis de Ploërmel, avec un séjour à Saint Malo du 1er au 3 juin 2022. Un enfant de cette classe étant domicilié à Saint Servant, l'école sollicite une aide auprès de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'accorder une aide de 80 euros, au même titre que l'aide accordée aux enfants de l'école de Saint Servant, après le séjour.

QUESTIONS DIVERSES

► Recrutement agent administratif sur un emploi partagé avec la commune de Lizio : plusieurs candidatures ont été retenues par le jury et c'est Madame Angelina BETTONI qui est retenue en tant qu'adjoint administratif principal de 2ème classe, par voie de mutation.

► Un élagage est prévu au niveau du terrain des sports (ancien terrain de foot).

► Portail terrain des sports. Le prix du portail est majoré de 500 euros (augmentation du coût des matériaux) par rapport au devis initial. Accord du conseil pour cette nouvelle proposition.

SEANCE DU 22 JUIN 2022

FIXATION REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que les travaux de terrasse attenante au bar-multiservices se terminent et propose de fixer une redevance d'occupation du domaine public. Jusqu'à présent, il n'y a pas de redevance d'occupation du domaine public perçue pour les commerçants ambulants.

Monsieur le Maire propose de fixer :

- A 50 euros pour l'année, la redevance d'occupation du domaine public pour toute utilisation sur une période continue quand les éléments sont fixés au sol,
- De laisser la gratuité aux marchands ambulants, étant donné qu'il s'agit de services rendus. De plus, il s'agit d'une occupation ponctuelle, sans ancrage au sol.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- De fixer à 50 euros par an, la redevance d'occupation du domaine public pour la terrasse attenante au commerce multi-services,
- Laisse la gratuité pour les commerces occasionnels.





POINT SUR LE LOTISSEMENT LE ROCHER

Réunion avec le bureau d'études programmée le 21 juillet 2022.
Une étude est en cours pour la mise en place de l'assainissement.

L'estimation sommaire communiquée par Morbihan Energies pour les réseaux électrique, éclairage et télécom est de :

► **La desserte interne en ELECTRICITE**
Coût des travaux 11500 € HT (pour 4 lots),
Coût à la charge de la commune 5750 €

► **Eclairage public** (génie civil)
Coût des travaux : 1700 € HT,
Coût estimé à la charge de la commune : 1530 € TTC

► **Télécom** (avec pré-fibrage)
Coût estimé des travaux : 7000 € HT,
Coût estimé à charge de la commune : 8400 € TTC

QUESTIONS DIVERSES

► **Terrasse** : installation de 2 bacs à fleurs, un derrière le claustra et un autre devant la maison mitoyenne. Malgré une amélioration, le problème du stationnement des voitures sur le trottoir demeure entier.

► **RIV** : le circuit va démarrer début septembre. Il y aurait 4 passages à St Servant.

► **Chapelle Saint Gobrien** : un courrier recommandé a été envoyé au repreneur de l'entreprise DAVY, pour résilier le marché, suite à un dépôt de bilan. Un nouveau marché va être relancé.

► **Sol glissant salle des sports** : demander à une entreprise spécialisée de venir constater l'état du sol.

► **Forum des associations des communes de Josselin** : le 3 septembre à St Servant

SÉANCE DU 20 SEPTEMBRE 2022

► Décisions prises par Monsieur le Maire au titre des délégations

Par délibération du 9 juin 2020, le conseil municipal a décidé, conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, de déléguer au maire un certain nombre de compétences dans le but d'assurer une simplification et une meilleure efficacité dans la gestion des affaires courantes. Il doit être rendu compte périodiquement au conseil des décisions prises par le maire.

Ces décisions sont les suivantes :

► **De prendre toute décision** concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres **dans la limite de 12 000 euros TTC** ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Date de la décision	Objet de la décision
05/08/2022	DERVAL Franck : devis peinture logement 2 presbytère Montant : 7 294,28 € TTC
02/09/2022	DERVAL Franck : devis complémentaire séjour et cage escalier logt 2 presbytère Montant : 2 671.33 € TTC
09/09/2022	ROPERT PAYSAGES : devis de regarnissage et re compactage terrain d'honneur Montant : 2 998,80 € TTC
09/09/2022	BRULE MALABOEUF : devis entretien des talus à l'épareuse Chemins 60 €/h et voies communales 157 €/km

Le conseil municipal prend acte de ces décisions prises.

LOTISSEMENT LE ROCHER : DÉMOLITION DU CABANON

Le cabanon installé sur le terrain du futur lotissement LE ROCHER doit être abattu. Un diagnostic amiante a été effectué au préalable auprès d'Axiome Diagnostic, avec constat d'amiante. Pour la démolition/désamiantage, l'entreprise SFB de Theix fait une proposition à 7 685 € HT et l'entreprise LBF TP de Plumergat à 8 980 € HT. Après en avoir délibéré, le conseil municipal retient l'entreprise SFB.

JARDIN DU SOUVENIR : COMPLÉMENT POUR PLAQUE MURALE

Monsieur Pascal LE BRAZIDEC présente un devis de l'entreprise GUILLARD BOURDIN pour la pose d'une plaque servant de totem pour inscription des noms des défunts, au jardin du souvenir. Il est prévu une plaque murale en granit poli Tarn Moyen et la fourniture de 20 plaquettes en granit poli noir. Le devis s'élève à 1 290 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide ce devis.

Il conviendrait d'établir un règlement. La commission en charge du dossier jardin du souvenir est composée de Monsieur Pascal LE BRAZIDEC, Madame Marie-Thérèse JAOUEN et Monsieur Aymeric PIRIO.



RÉVISION TARIF SALLE COMMUNALE

Monsieur le Maire propose de réviser le tarif de location de la salle communale, compte-tenu de l'augmentation du coût de l'énergie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal fixe les tarifs suivants :

	Commune	Hors Commune
Vin d'honneur	70 €	100 €
Repas - 1 jour	180 €	400 €
Repas - 2 jours	280 €	550 €
Jeunes (de 18 à 20 ans)	100 €	350 €
Associations communales	30 €	-
Caution (dégâts matériels)	400 €	400 €
Caution (ménage)	100 €	100 €

Ces nouveaux tarifs vont s'appliquer à compter du 1^{er} novembre 2022.

PLOËRMEL COMMUNAUTÉ : RIV - CONVENTION DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ RELATIVE AU RIV

Ploërmel Communauté a déployé le réseau RIV, depuis le 1^{er} septembre, sur l'ensemble des communes du territoire soit via des lignes régulières, soit par le transport à la demande.

Ploërmel Communauté ne dispose pas du pouvoir de police et propose une convention afin de donner un cadre lorsqu'une intervention est nécessaire en matière de sécurité. Il peut s'agir de dégradations sur un arrêt, de comportement inapproprié ou de contrôle de titres de transport. Il convient de fixer les modalités de ces interventions.

La convention s'adresse aussi bien aux communes dotées de police municipale, comme à celles n'en n'ayant pas, car Ploërmel Communauté va signer également une convention avec la gendarmerie. La convention de prévention et de sécurité relative au réseau intercommunal de transport des personnes RIV est soumise à l'approbation du conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve cette convention.



SALLE DES SPORTS : RÉFECTION DU SOL

Il a été constaté que le sol de la salle des sports glisse. L'entreprise qui a réalisé le sol en résine mat en 2009 est intervenue. Cela pourrait être lié à un produit d'entretien. Le technicien propose un essai de produit neutralisant. Le conseil municipal prend connaissance de ce problème.

COMPLEXE SPORTIF : ARROSAGE DU TERRAIN ET RÉAMÉNAGEMENT DU SITE

Monsieur le Maire propose de faire une étude sur la faisabilité d'un arrosage intégré sur le terrain d'honneur. Tout d'abord, il convient de réfléchir à l'approvisionnement en eau. Il convient de penser à la récupération des eaux de toit ou à la récupération des eaux grises de la station, voire à la récupération provenant du réseau eaux pluviales ou d'un système mixte.

Pour la récupération de l'eau provenant de la lagune, une demande a été faite auprès de Ploërmel Communauté.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal est favorable à une étude pour la réalisation d'un arrosage intégré. L'opération est susceptible de bénéficier de subventions du Département (30%) et du District (10%).

Pour ce qui est du site, le terrain est aussi utilisé par le festival de l'Oust. Monsieur le Maire précise qu'il faudra réfléchir à un autre aménagement pour l'emplacement du festival, notamment l'installation de la scène.

LOGEMENT COMMUNAL : RÉVISION DU LOYER LOGEMENT 2

Le logement 2 du presbytère a été rénové : réfection du sol à l'étage, peinture des murs de toutes les pièces et quelques travaux de menuiserie. Il faut également prévoir le remplacement des radiateurs.

Compte-tenu de la rénovation du logement, le conseil municipal décide de fixer le loyer à 500 euros.

INFORMATIONS : DEMANDE DE BORNAGE RUE DU PUIS FLEURI

Le propriétaire de la parcelle AB 32 sollicite un bornage par un géomètre expert, afin de déterminer la limite domaine privé/domaine public, afin de régler un problème d'humidité dans son immeuble.

Deux devis sont présentés :

- QUARTA pour un montant de 1 446 €,
- LENOIR pour un montant de 1 500 €.

Si pas d'accord amiable, le conseil municipal décide de retenir l'offre QUARTA, avec une prise en charge par moitié entre le propriétaire et la commune.

REDÉCOUPAGE DES SECTEURS DES ÉLUS-RÉFÉRENTS

Les secteurs vont être redéfinis.

AIDE EXCEPTIONNELLE DU DÉPARTEMENT

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le Département va accorder une aide exceptionnelle en 2022, d'un montant maximum de 50 000 euros pour les communes de moins de 10 000 habitants. La dépense éligible est plafonnée à 62 500 euros HT, avec respect du plafond de 80% d'aides publiques.

Seront éligibles les travaux de voirie (hors et en agglomération) et les aménagements de centre bourg.

Dossier à déposer avant le 1^{er} novembre 2022.

REPAS DU CCAS

Repas du CCAS : c'est le restaurateur de St Marcel qui est retenu et Monsieur Guy Delphino qui assurera l'animation.

BILAN FORUM

Le forum a été un succès avec 54 associations présentes.



QUESTIONS DIVERSES

Assainissement à Saint Gobrien :

Ploërmel Communauté avec ARTELIA a mis à jour le zonage d'assainissement de St Servant. Une enquête publique sera prochainement réalisée. Le coût de l'extension de réseau est estimé à 580 000 euros (à la charge de Ploërmel Communauté). La création du réseau Eaux Pluviales est estimée à 280 000 € HT, à la charge de la Commune.

Questions :

Monsieur Valentin LANG demande ce qu'il en est à propos de la demande de prise en charge du transport vers la piscine, 900 euros environ. Ploërmel Communauté doit être interrogé à ce sujet.

Monsieur Valentin LANG demande sous quel délai la fibre sera installée à La Ville Ruault. Cela devrait se faire entre mars et juin 2023.

Monsieur Florian NAYL demande s'il est possible d'installer internet dans le local des associations (ancien vestiaire). Un avis favorable est donné et le prestataire de télécommunication doit être contacté à ce sujet.

Monsieur Florian NAYL demande si la porte d'accès à la salle de réunion du local des associations peut être changée, pour des raisons de sécurité. Des devis vont être demandés.

SÉANCE DU 20 OCTOBRE 2022

VOIRIE 2023 DEMANDE AIDE EXCEPTIONNELLE AUPRÈS DU DÉPARTEMENT

Monsieur Aymeric PIRIO, présente un devis de voirie pour la réfection d'une route allant du bourg au carrefour de Lézarnan, pour un coût de 64 580 € HT. Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Sollicite le dispositif exceptionnel du Département pour ces travaux de voirie.
- Approuve le plan de financement suivant :

Dépenses	HT	Recettes	HT
Travaux de voirie	64 580	Dispositif exceptionnel	50 000
		auto financement	14 580
TOTAL	64 580		64 580



PERSONNEL - AVANCEMENT DE GRADE - LIGNES DIRECTRICES DE GESTION

Afin de pouvoir faire bénéficier les agents de promotion, il convient d'établir les lignes directrices de gestion au préalable, notamment le volet 'promotion et valorisation des parcours'.

Madame Maryannick LE DEVEHAT a contacté le centre de gestion de Vannes.

Les lignes directrices de gestion sont adoptées par l'autorité territoriale après avis du comité technique. Monsieur le Maire prend un arrêté. Ces lignes sont ensuite communiquées aux agents.

Les lignes directrices de gestion sont établies pour 6 ans (durée du mandat). Elles peuvent être enrichies au fil du temps.

Le conseil municipal prend acte de cette nouvelle obligation.

DEMANDE DE PARTICIPATION POUR FRAIS DE REPAS ÉLÈVES EN CLASSE ULIS

L'école Saint Louis de Ploërmel demande à la commune la prise en charge, pour un élève scolarisé en classe spécialisée des frais supplémentaires de repas par rapport à sa scolarisation dans sa commune. En effet, le prix du repas est de 5,20 euros pour l'année scolaire 2022-2023.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Décide de prendre en charge le coût supplémentaire du repas, entre le coût de restauration de l'établissement et le coût facturé aux familles pour les élèves scolarisés à Saint Servant,
- Dit que cette délibération est valable pour tous les élèves avec cette orientation.

CHANGEMENT HORAIRE ÉCLAIRAGE PUBLIC

Une discussion est engagée sur un changement d'horaire pour l'éclairage public afin de réduire la facture. Sous réserve de la possibilité technique, les nouveaux horaires d'éclairage seront les suivants :

► Du lundi au jeudi :

Matin 7 heures / soir 20h30
(21h à proximité complexe sportif)

► Vendredi :

Matin 7 heures / soir 22 heures

► Samedi :

Pas d'éclairage le matin / soir 22 heures

► Dimanche :

Pas d'éclairage le matin / soir 21 heures

ÉTUDE PRÉALABLE À LA RESTAURATION DE L'ÉGLISE DE SAINT SERVANT

Monsieur MENS, de la conservation du Patrimoine, est venu voir l'édifice. Il conseille de faire une étude préalable avant la restauration de l'église de Saint Servant, avec :

- Étude historique sur les différentes phases de construction et travaux effectués aux 19 et 20ème siècle, notamment sur le beffroi,
- Relevé photographique complet,
- Réalisation de plans au 1/20 1/50 pour les détails et 1/100 pour les façades,
- Analyse de la charpente et de la voûte, de la tour et des vitraux,
- Analyse de la structure du beffroi et des cloches, avec relevés précis,
- Etat des pathologies, hiérarchisation des urgences pour établir un programme de travail et les marchés,
- Plan de l'état projeté,
- Liste des travaux à réaliser en organisant par lot,
- Estimation financière et proposition de phasage de travaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Décide de lancer une consultation auprès d'un bureau d'études,
- Décide la décision modificative budgétaire suivante :

► Dépenses

91-2315 Aménagement de bourg
- 20 000 euros

► Dépenses

ONA - 2031 - Etudes
+ 20 000 euros

EXTENSION DU DROIT DE PRÉEMPTION

Par délibération en date du 14 février, il a été institué un droit de préemption, au cœur du bourg sur la parcelle AB 98. Or, il convenait d'intégrer les parcelles AB 99, AB 100 et AB 104. Monsieur le Maire suggère de préempter également les parcelles AB 105 et 106.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'étendre le droit de préemption aux parcelles AB 99, 100, 104, 105 et 106, constituant un ensemble, pour un projet d'aménagement d'une médiathèque, de bureaux à louer ou maison d'assistantes maternelles.

MODIFICATION DE L'ANNEXE 1 DES STATUTS DU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIES DU MORBIHAN

Vu la délibération du comité syndical de Morbihan Energies en date du 20 septembre 2022 approuvant la modification de l'annexe n°1 des statuts de Morbihan Energies « Liste des membres du syndicat départemental d'énergies du Morbihan » ;

Monsieur le Maire expose :

En date du 20 septembre 2022, le comité syndical de Morbihan Energies a approuvé la modification de l'annexe n°1 des statuts de Morbihan Energies « Liste des membres du syndicat départemental d'énergies du Morbihan ».

L'objet de cette modification statutaire vise à actualiser la liste des membres de Morbihan Energies afin de prendre en compte l'adhésion au syndicat des établissements publics de coopération intercommunale suivants : Questembert Communauté, Auray Quiberon Terre Atlantique, Arc Sud Bretagne, Roi Morvan Communauté, Lorient Agglomération, Pontivy Communauté et Baud Communauté.

Pour que cette modification statutaire soit effective, l'accord des membres de Morbihan Energies est nécessaire dans les conditions de majorité qualifiée requise pour la création de l'établissement. Il convient donc que le Conseil Municipal se prononce sur la modification statutaire proposée par Morbihan Energies.

Après en avoir délibéré, il est proposé au Conseil Municipal :

- **D'APPROUVER** la modification de l'annexe aux statuts de Morbihan Energies « Liste des membres du syndicat départemental d'énergies du Morbihan »,
- **DE CHARGER** le Maire de notifier cette délibération au Président de Morbihan Energies.

QUESTIONS DIVERSES

► **Parc éolien** : les riverains ont été contactés. Monsieur Valentin LANG s'interroge sur la non information au préalable des élus. Monsieur le Maire précise qu'il ne s'agit pas de la responsabilité de la Mairie mais informe s'être entretenu avec le chef de projet de chez Engie au sujet des nouvelles éoliennes et de la qualification du site en parc. Une présentation du projet en conseil municipal est prévue par l'exploitant actuel, Engie Green.

► **Fondation du patrimoine** : remise d'un chèque de 7 000 euros le mercredi 26 octobre en mairie.



► **Syndicat scolaire** : le conseil municipal est informé que l'école Suzanne Bourquin va devoir bénéficier de travaux de restauration ou de reconstruction. Un financement sur 25/30 ans est à prévoir avec une participation financière de la commune.

► Travaux :

- La chapelle du bois du Gué a été restaurée (travaux de maçonnerie) par Bertrand GUILLAUME.
- 3 entreprises consultées pour abattage de la haie de sapins au terrain de foot.
- Le devis de Christophe JAN pour le remplacement des radiateurs au logement 2 de la résidence du presbytère s'élève à 40 24.88 euros.



BOIS DU GUÉ

Les habitants du village du Bois du Gué participent activement à la mise en valeur de la chapelle.

Des jardinières de fleurs ont été installées. Une crèche de Noël a été fabriquée par Julien. Un sapin de Noël, fourni par la commune, a été décoré par Joëlle, Florence, Julien, Anne-Marie et Joël.

Félicitations et Merci à eux !



REPAS DU CCAS

Le traditionnel repas du CCAS s'est tenu le dimanche 9 octobre. Guy Delfino, musicien et chanteur de qualité, a animé la journée pour le plus



grand plaisir des 70 convives. Monsieur le Maire a souhaité la bienvenue à Armel DUVAL et Christian TUFFIGO.

Le repas était servi par Le Relais du Maquis à Saint-Marcel.

Les doyens à l'honneur : Raymonde DANO née en 1927, Emile RIBOUCHON né en 1931, Thérèse PIRIO et Thérèse RIBOUCHON nées en 1931.

Une exposition, Le Vieux Saint-Servant, organisée par la bibliothèque, a ravivé de bons souvenirs.





COMMERCES

CHEZ GRENOUILLE

Bar, multi-services, alimentation, dépôt de pain...
Ouvert mardi de 7h00 à 13h30 et de 16h00 à 21h00*, mercredi de 7h00 à 13h30 et de 16h00 à 20h00*, jeudi de 07h00 à 13h30, vendredi de 07h00 à 13h30 et de 16h00 à 22h00*, samedi de 8h00 à 13h30 et de 17h00 à 22h00* et dimanche de 8h00 à 13h30 et de 17h00 à 20h00*
*horaires ajustables selon animation ou match télévisé

Un an du bar : concert le 7 janvier à 20h !!!!



A CHARTIER

Commerce ambulante à domicile, alimentation, produits frais et produits divers. Présent sur la commune tous les jeudis matin et joignable au 06.19.59.85.40 ou au 02.97.93.03.91

Restauration rapide, deux Food-trucks desservent St Servant dans les deux cas **il est préférable de passer vos commandes en tout début de soirée.**

LE PETIT BAR À FRITES

Burgers, frites, saucisses, fish&chips. Présent sur la commune tous les mardis Place du Bô à partir de 17h30 et joignable au 06.50.51.58.35

MOWGLI PIZZ'

Pizzas à emporter Place du Bô tous les samedis de 17h30 à 21h30 et joignable au 06.98.18.98.11

COIFFURE À DOMICILE

Claire Coiffure joignable au 07.61.79.89.01. Du lundi au vendredi, de 9h à 19h

PRODUCTEURS LOCAUX

Johan CLEQUIN - Viande de Porc joignable au 02.97.93.61.77. Dépôts ponctuels chez Grenouille.

SARL AU GREE DE L'AGNEAU - Vincent BIENFAIT joignable au 08.92.97.62.22

MARAICHER CHRISTOPHER HOLLANDERS joignable au 06.71.11.72.85. Paniers à réserver jusqu'au mercredi et livrés chez Grenouille le vendredi.

L'HYR

L'association LHYR vient de sortir son 1^{er} CD « à l'oreille » : en vente à 10€ chez Grenouille
Tous les autres points de vente sur groupelhyr.wixsite.com
ou contact : groupe.lhyr@gmail.com



CONTRAT MUTUELLE

Contrat Mutuelle à tarif négocié destiné à la population de St Servant.

Axa et Groupama vous proposent une complémentaire santé destinée aux habitants de la commune

Renseignements :
Axa ; Fabienne Le Bot, au 06 83 99 48 11
Groupama ; agence de Josselin, 02 97 22 21 84



NOUVEAUX ARRIVANTS

Le 30 septembre dernier, Monsieur le Maire a accueilli les nouveaux arrivants présents dans la commune depuis 2 ans. Sur les 55 personnes conviées, environ 35 ont participé à cet événement.

Monsieur le Maire a présenté l'équipe municipale, les commerces et les différentes associations culturelles, sociales et sportives servantaises... Un pot de l'amitié a été servi, permettant un moment d'échanges et de convivialité.





ICI PLO

3 SITES PHYSIQUES

JOSSELIN
3, rue des Remparts
56120 Josselin
02 97 22 24 90
Lundi 9h - 12h & Mercredi 9h - 12h & Vendredi 9h - 12h & Samedi 9h - 12h

LA TRINITÉ-PORHOËT
4, rue du Moulin
56490 La Trinité-Porhoët
02 97 93 93 69
Lundi 9h - 12h & Mercredi 9h - 12h & Vendredi 9h - 12h & Samedi 9h - 12h

MAURON
1, place Henri Thébaud
56430 Mauron
02 97 22 91 62
Lundi 9h - 12h & Mercredi 9h - 12h & Vendredi 9h - 12h & Samedi 9h - 12h

1 BUS ITINÉRANT

ICI PLO.Com
06 31 24 37 89
Des permanences dans 27 communes

JOURS	SEMAINES PAIRES	SEMAINES IMPAIRES
LUNDI	9h-15 10h-15 11h-15 12h-15 14h-15 16h-15	HELLEAN Mairie CRUGUEL Face à la Mairie Fornel MÉNÉAC Mairie
MARDI	9h-15 12h-15 14h-15 15h-15 16h-15	BRIGNAC Mairie ÉVRIQUET Mairie S ^t BRIEUC-DE-MAURON Face à la Mairie
MERCREDI	9h-15 10h-15 11h-15 12h-15 14h-15 16h-15	VAL D'OUST Mairie du Roc-S ^t André GUÉGON Mairie LA CROIX-HELLEAN Mairie LA GRÉE-ST LAURENT Rue de l'église GUILLAC Place de la Mairie S ^t SERVANT-SUR-OUST En contrebas de la Mairie
JEUDI	9h-15 12h-15 14h-15 15h-15 16h-15	LOYAT Salle de la médiathèque FORGES-DE-LANOUÉE Place de l'église des Forges LANTILLAC Mairie
VENREDI	9h-15 10h-15 11h-15 12h-15 14h-15 16h-15	GOURHEL Salle des fêtes CAMPENÉAC Mairie TRÉHORENTEUC Mairie S ^t LÉRY Mairie CONCORET Stade municipal NÉANT-SUR-YVEL Place de l'église

France services

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?

FORMATION EMPLOI, B.T. SAÏTE

SANTÉ

ÉTAT CIVIL ET FAMILIAL

JUSTICE

BUDGET

LOGEMENT, MOBILITÉ ET COURRIER

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien.

ploermelcommunaute.bzh

PANNEAU POCKET

L'actualité de votre commune en temps réel et en 3 clics !

- Téléchargez l'application "PanneauPocket"
- Recherchez votre commune
- Cliquez sur le cœur pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications

Gratuit, sans création de compte, sans récolte de données personnelles

Disponible sur smartphone, tablette et ordinateur app.panneaupocket.com

MISSION LOCALE

La Mission Locale Pour les Jeunes de 16 à 25 ans

Un accompagnement personnalisé vers l'emploi, la formation et l'insertion sociale pour favoriser l'autonomie des jeunes du Pays de Ploërmel Cœur de Bretagne.

Emploi

Santé

Loisirs - Culture

Orientation

Mobilité

Environnement

AUJOURD'HUI, on vous explique : le contrat d'engagement jeune.

Un parcours personnalisé pour aider les jeunes de 16 à 25 ans à :

- Construire un projet professionnel,
- Allocation à hauteur maximale de 520€ par mois,
- Découvrir un métier,
- Se former,
- Trouver un emploi.

Où nous trouver ?

- A la Mission Locale du Pays de Ploërmel – 9, rue du Val à Ploërmel
- Nous pouvons vous proposer un rendez-vous dans un de nos lieux de permanence au plus près de chez vous : MSAP de Josselin
- Vous pouvez échanger avec vos élus référents de la Mission Locale dans votre commune (SAINT-SERVANT-SUR-OUST) :
Monsieur LANG Valentin
Monsieur LE BRAZIDEC Pascal

Contactez-nous !
02 97 73 57 00
ml-ploermel@miceb.org
www.miceb.org

DÉCLARATION HÉBERGEMENT

Propriétaire d'un hébergement touristique, mettez-vous en règle ! Afin de vous faciliter la démarche, votre commune propose un nouveau service de télédéclaration accessible 24h/24 sans avoir besoin de se déplacer : <https://www.declaloc.fr/> Vous recevrez alors votre récépissé de déclaration immédiatement

LES SERVICES PROPOSÉS	LES PERMANENCES SUR NOS 3 SITES																																																
<p>Emploi : Utilisation du site pole-emploi.fr (inscription, actualisation mensuelle, impression attestations), etc...</p> <p>Retraite : Information retraite CARSAF, MSA et autres caisses, création de compte assurance retraite, demande de retraite, etc...</p> <p>Famille : Demande de prestations (RSA, prime d'activité...), impression attestations sur les sites ca.f.fr et msa.fr, etc...</p> <p>Santé : Création de compte ameli.fr à la CPAM ou de compte MSA, demande de carte vitale, demande de complémentaire santé solidaire (C2S), impression attestations, etc...</p> <p>Justice : Mise en relation avec les juristes de l'accès au droit effectuant des permanences sur nos sites (information juridique dans tous les domaines de la vie quotidienne, litige, conflit), etc...</p> <p>Finances : Création de compte impot.gouv.fr, aide à la déclaration de revenus, mise en relation avec le point conseil budget effectuant des permanences sur nos sites (aide aux difficultés budgétaires, surendettement) etc...</p> <p>Véhicules : Utilisation du site ants.fr, demande de carte grise, demande de permis de conduire, changement d'adresse, vente de véhicule, etc...</p> <p>État civil : Pré-demande de carte d'identité et de passeport sur le site ants.fr, demande d'acte d'état civil en ligne, etc...</p> <p>Logement : Demande d'aide au logement, demande de logement social, demande d'aide en ligne pour la rénovation de l'habitat, etc...</p>	<p>Des permanences sont effectuées par plusieurs organismes dans divers domaines de la vie quotidienne.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>JOSSELIN</th> <th>LA TRINITÉ-PORHOËT</th> <th>MAURON</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>ADIL (sur RDV) 02 97 47 02 90</td> <td>2^e mardi 14h - 17h</td> <td>3^e mardi (jours pairs) 10h - 12h30</td> <td>3^e mardi (jours impairs) 10h - 12h30</td> </tr> <tr> <td>ADMI (sur RDV) 02 97 27 99 68</td> <td>Vendredi 13h30 - 16h30</td> <td>Lundi (jours pairs) 9h - 12h</td> <td>Lundi (jours impairs) 14h - 17h</td> </tr> <tr> <td>CAF (sur RDV) 02 97 46 67 11</td> <td>2^e lundi après-midi</td> <td>4^e lundi après-midi</td> <td>1^{er} vendredi matin</td> </tr> <tr> <td>CIAS (sur RDV) 02 97 73 20 75</td> <td>Lundi matin (jours impairs)</td> <td>Jeu. matin (jours pairs)</td> <td>Vendredi matin (jours impairs)</td> </tr> <tr> <td>CMS (sur RDV) 02 97 73 22 00</td> <td></td> <td>Journée</td> <td>Journée</td> </tr> <tr> <td>WMAOV</td> <td>Mercredi 14h - 17h</td> <td>Vendredi (jours pairs) 9h - 12h</td> <td>Vendredi 14h - 17h</td> </tr> <tr> <td>MISSION LOCALE (sur RDV) 02 97 73 57 00</td> <td>2^e et 4^e mercredi matin</td> <td>1^{er} et 3^e mardi matin</td> <td>2^e et 4^e mardi matin</td> </tr> <tr> <td>BOLINA 02 97 40 96 96</td> <td>3^e mardi 10h - 12h</td> <td>4^e jeudi 10h - 12h</td> <td>4^e jeudi 14h - 16h</td> </tr> <tr> <td>SPF (sur convocation)</td> <td></td> <td></td> <td>Sur convocation</td> </tr> <tr> <td>CONCILIATEUR DE JUSTICE</td> <td>3^e vendredi 10h - 12h</td> <td></td> <td>3^e vendredi 9h15 - 12h</td> </tr> <tr> <td>FINANCES PUBLIQUES</td> <td>Mardi (jours impairs) 13h30 - 16h30</td> <td></td> <td>Lundi (jours pairs) 9h - 12h</td> </tr> </tbody> </table>		JOSSELIN	LA TRINITÉ-PORHOËT	MAURON	ADIL (sur RDV) 02 97 47 02 90	2 ^e mardi 14h - 17h	3 ^e mardi (jours pairs) 10h - 12h30	3 ^e mardi (jours impairs) 10h - 12h30	ADMI (sur RDV) 02 97 27 99 68	Vendredi 13h30 - 16h30	Lundi (jours pairs) 9h - 12h	Lundi (jours impairs) 14h - 17h	CAF (sur RDV) 02 97 46 67 11	2 ^e lundi après-midi	4 ^e lundi après-midi	1 ^{er} vendredi matin	CIAS (sur RDV) 02 97 73 20 75	Lundi matin (jours impairs)	Jeu. matin (jours pairs)	Vendredi matin (jours impairs)	CMS (sur RDV) 02 97 73 22 00		Journée	Journée	WMAOV	Mercredi 14h - 17h	Vendredi (jours pairs) 9h - 12h	Vendredi 14h - 17h	MISSION LOCALE (sur RDV) 02 97 73 57 00	2 ^e et 4 ^e mercredi matin	1 ^{er} et 3 ^e mardi matin	2 ^e et 4 ^e mardi matin	BOLINA 02 97 40 96 96	3 ^e mardi 10h - 12h	4 ^e jeudi 10h - 12h	4 ^e jeudi 14h - 16h	SPF (sur convocation)			Sur convocation	CONCILIATEUR DE JUSTICE	3 ^e vendredi 10h - 12h		3 ^e vendredi 9h15 - 12h	FINANCES PUBLIQUES	Mardi (jours impairs) 13h30 - 16h30		Lundi (jours pairs) 9h - 12h
	JOSSELIN	LA TRINITÉ-PORHOËT	MAURON																																														
ADIL (sur RDV) 02 97 47 02 90	2 ^e mardi 14h - 17h	3 ^e mardi (jours pairs) 10h - 12h30	3 ^e mardi (jours impairs) 10h - 12h30																																														
ADMI (sur RDV) 02 97 27 99 68	Vendredi 13h30 - 16h30	Lundi (jours pairs) 9h - 12h	Lundi (jours impairs) 14h - 17h																																														
CAF (sur RDV) 02 97 46 67 11	2 ^e lundi après-midi	4 ^e lundi après-midi	1 ^{er} vendredi matin																																														
CIAS (sur RDV) 02 97 73 20 75	Lundi matin (jours impairs)	Jeu. matin (jours pairs)	Vendredi matin (jours impairs)																																														
CMS (sur RDV) 02 97 73 22 00		Journée	Journée																																														
WMAOV	Mercredi 14h - 17h	Vendredi (jours pairs) 9h - 12h	Vendredi 14h - 17h																																														
MISSION LOCALE (sur RDV) 02 97 73 57 00	2 ^e et 4 ^e mercredi matin	1 ^{er} et 3 ^e mardi matin	2 ^e et 4 ^e mardi matin																																														
BOLINA 02 97 40 96 96	3 ^e mardi 10h - 12h	4 ^e jeudi 10h - 12h	4 ^e jeudi 14h - 16h																																														
SPF (sur convocation)			Sur convocation																																														
CONCILIATEUR DE JUSTICE	3 ^e vendredi 10h - 12h		3 ^e vendredi 9h15 - 12h																																														
FINANCES PUBLIQUES	Mardi (jours impairs) 13h30 - 16h30		Lundi (jours pairs) 9h - 12h																																														



DÉCHÈTERIE

DÉCHÈTERIE PLOËRMEL - Parc d'Activités du Bois Vert - 56800 Ploërmel - 02 97 72 33 02						
	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	
Matin	LUNDI FERMÉ		9h30 ▶ 11h50			DIMANCHE FERMÉ
Après-midi			13h30 ▶ 17h50			

DÉCHÈTERIE GUILLAC - Village de la Ville Meno - 56800 Guillac - 02 97 74 22 74						
	Lundi	Mercredi	Vendredi	Samedi		
Matin	9h30 ▶ 11h50	MARDI MATIN FERMÉ	9h30 ▶ 11h50	JEUDI FERMÉ	9h30 ▶ 11h50	DIMANCHE FERMÉ
Après-midi	13h30 ▶ 17h50		13h30 ▶ 17h50			

Quels déchets je peux déposer en déchèterie ?

DÉCHETS SPÉCIFIQUES

- CARTOUCHES D'ENCRE
- PEINTURES / SOLVANTS
- DILUANTS
- HUILE FRITURE
- HUILE VIDANGE
- RADIOGRAPHIES
- BATTERIES
- AMPOULES
- PILES

DÉCHETS VERTS

PENSEZ AU COMPOSTAGE ET AU PAILLAGE

TAILLE / PELOUSE

DÉCHETS ÉLECTRIQUES

ÉCRANS

DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (DEEE)

AUTRES DÉCHETS

- VERRE
- POLYSTYRÈNE
- PNEUMATIQUES
- MÉTAUX
- PAPIERS
- CARTONS
- BOIS
- TEXTILES
- AMEUBLEMENT
- DÉLAIS/GRAVATS
- RÉEMPLOI
- NON VALORISABLE
- PLACO/PLÂTRE
- FILM PLASTIQUE
- PLASTIQUES RIGIDES

RIV COVOITURAGE



Ploërmel Communauté s'engage avec Ehop et la plateforme OuestGo.fr afin de faciliter et de promouvoir le covoiturage. Le covoiturage, comme le RIV bus, le RIV TaD, le RIV location de vélo à assistance électrique et le RIV location de voiture, c'est de nombreux Supers Pouvoirs : moins de stress, plus de convivialité, de la solidarité, un budget de transport réduit et une voiture en moins dans le trafic !



Trouvez ou proposez un covoiturage pour vos petits trajets du quotidien (aller faire ses courses, se rendre chez le médecin, etc). Rendez-vous sur ehop-presdechezmoi.fr ou contactez Laurène au 07 66 35 95 00.



Pour partager vos trajets domicile-travail, rendez-vous sur <https://www.ouestgo.fr/> (ou application disponible).

Un moyen simple de se déplacer, en respectant l'environnement et en rendant conviviale nos trajets du quotidien !

RIV BUS

La ligne 8, qui relie Ploërmel (gare routière de Réhumpol) à Josselin (parking des cars), passe par Saint-Servant, dans le centre, du lundi au samedi (sauf jours fériés).

- **Ploërmel à Josselin**
Du lundi au vendredi : 08 : 30 / 12 : 05 / 15 : 30 / 18 : 15
Samedi : 09 : 05 / 11 : 50 / 14 : 45 / 17 : 25
- **Josselin à Ploërmel**
Du lundi au vendredi : 07 : 15 / 10 : 02 / 13 : 37 / 17 : 02
Samedi : 10 : 33 / 13 : 17 / 16 : 12 / 18 : 52



Les fiches horaires seront disponibles prochainement en mairie. Le ticket plein tarif, disponible dans le bus, est au prix unitaire de 1.50€ - durée de validité 2h. Plus d'informations sur les horaires, les points de vente, les moyens de paiement et les abonnements disponibles : riv-info.bzh / 02.97.73.20.73 / bus.riv@ploermelcommunaute.bzh



RIV Bus Infos utiles



Soyez à l'arrêt de bus 5 minutes avant le passage du bus et faites signe au conducteur pour qu'il s'arrête. Montez par l'avant du bus.

NOUVEAU
Le billet combiné RIV Bus - BreizhGo

	Tarif réduit*	Plein tarif	Points de vente
Ticket unitaire	1€	1,50€	Bus +
Carnet (x10 tickets)	7€	10€	Bus +
Abonnement mensuel	20€	30€	Uniquement
Abonnement annuel	200€	300€	Uniquement

*Tarif réduit réservé aux -26 ans et bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire (CSS) sur présentation d'un justificatif.

- Pour rappel, la durée de validité du billet est de deux heures.
- Les abonnements sont en vente uniquement dans les espaces France Services du territoire (Josselin, La Trinité-Porhoët, Mauron et Ploërmel). Retrouvez leurs adresses et horaires d'ouverture sur le site internet de Ploërmel Communauté.

Les bus sont accessibles aux personnes à mobilité réduite sur réservation.

+ d'infos [Riv-info.bzh](mailto:riv-info.bzh) • Tél. 02 97 73 20 73 • bus.riv@ploermelcommunaute.bzh



Un usager du RIV Bus ou RIV TAD pourra poursuivre son trajet dans un car BreizhGo entre Josselin et Ploërmel ou inversement sans payer de nouveau (dans la limite des deux heures de validité de son billet).



BUS Ligne 8 Josselin > Guillac > Ploërmel SAUF JOURS FÉRIÉS

	Du lundi au vendredi					Le samedi			
● PLOËRMEL - GARE ROUTIÈRE DE RÉHUMPOL	05:57	07:55	11:30	14:55	17:40	08:30	11:15	14:10	16:50
● PLOËRMEL - RONSOUZE		07:59	11:34	14:59	17:44	08:34	11:19	14:14	16:54
● PLOËRMEL - FRANCIS MAYER		08:00	11:35	15:00	17:45	08:35	11:20	14:15	16:55
● PLOËRMEL - ANCIENS D'A.F.N.		08:01	11:36	15:01	17:46	08:36	11:21	14:16	16:56
● PLOËRMEL - CHATEAUBRIANT		08:03	11:38	15:03	17:48	08:38	11:23	14:18	16:58
● PLOËRMEL - SAINT-MICHEL		08:04	11:39	15:04	17:49	08:39	11:24	14:19	16:59
● PLOËRMEL - GUIBOURG		08:05	11:40	15:05	17:50	08:40	11:25	14:20	17:00
● GUILLAC - RUE DANIAU		08:15	11:50	15:15	18:00	08:50	11:35	14:30	17:10
● QUILY - ÉGLISE		08:20	11:55	15:20	18:05	08:55	11:40	14:35	17:15
● SAINT-SERVANT - CENTRE		08:30	12:05	15:30	18:15	09:05	11:50	14:45	17:25
● JOSSELIN - LA VILLE ALLAIN		08:38	12:13	15:38	18:23	09:13	11:58	14:53	17:33
● JOSSELIN - PARKING DES CARS	06:13	08:44	12:19	15:44	18:29	09:19	12:04	14:59	17:39
		6	6	6	6	6	6	6	6
● JOSSELIN - PARKING DES CARS	07:01	09:48	13:23	16:48	19:20	10:19	13:03	15:58	18:38
● JOSSELIN - LA VILLE ALLAIN	07:07	09:54	13:29	16:54		10:25	13:09	16:04	18:44
● SAINT-SERVANT - CENTRE	07:15	10:02	13:37	17:02		10:33	13:17	16:12	18:52
● QUILY - ÉGLISE	07:25	10:12	13:47	17:12		10:43	13:27	16:22	19:02
● GUILLAC - RUE DANIAU	07:30	10:17	13:52	17:17		10:48	13:32	16:27	19:07
● PLOËRMEL - GUIBOURG	07:40	10:27	14:02	17:27		10:58	13:42	16:37	19:17
● PLOËRMEL - SAINT-MICHEL	07:41	10:28	14:03	17:28		10:59	13:43	16:38	19:18
● PLOËRMEL - CHATEAUBRIANT	07:42	10:29	14:04	17:29		11:00	13:44	16:39	19:19
● PLOËRMEL - ANCIENS D'A.F.N.	07:44	10:31	14:06	17:31		11:02	13:46	16:41	19:21
● PLOËRMEL - FRANCIS MAYER	07:45	10:32	14:07	17:32		11:03	13:47	16:42	19:22
● PLOËRMEL - RONSOUZE	07:46	10:33	14:08	17:33		11:04	13:48	16:43	19:23
● PLOËRMEL - GARE ROUTIÈRE DE RÉHUMPOL	07:50	10:37	14:12	17:37	19:36	11:08	13:52	16:47	19:27

Ⓜ 8200 Correspondance vers/départ lignes régionales Bretagne
Ⓜ 8200 Correspondance vers/départ lignes intercommunales RIV Bus

ÉCOLE NOTRE DAME

L'année scolaire 2021/2022 s'est articulée autour des jeux Olympiques et des 5 continents. L'année scolaire a été ponctuée de belles activités, appréciées par tous.

Ploermel Communauté nous a fait profiter d'interventions très agréables : danse, sculpture, karaté, kin ball, théâtre, piscine...

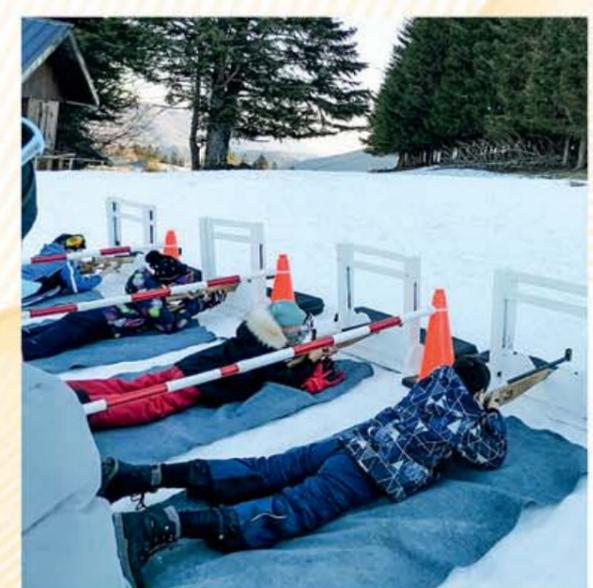


Une fois par mois, Marie-Thérèse et son équipe de bénévoles nous font profiter d'un moment très agréable à la bibliothèque : lecture d'histoire, kamishibaï, prêt de livres... Ce moment est très apprécié des petits comme des grands. Merci à toute l'équipe de la bibliothèque !

Chaque année, l'école Notre Dame organise une action de solidarité en faveur d'une cause importante. Sur cette année 2021/2022, c'est l'association du Téléthon de St Servant qui a été retenue. Toutes les écoles du réseau de Josselin ont participé dans leur école à une course de solidarité parrainée ce qui a permis de récolter des fonds en faveur de la recherche médicale. De plus, l'école

Notre Dame a enrichi cette cagnotte grâce à un repas solidaire. Merci à tous pour votre participation.

Malgré un contexte sanitaire très incertain, les élèves du CE1 au CM2 ont enfin pu profiter d'un séjour à la neige. Au cœur des Pyrénées, les bambins ont dévalé les pistes de ski, découvert la faune et la flore montagnarde, construit des igloos, participé à leur premier biathlon... un séjour riche en découvertes qui s'est déroulé sous un soleil splendide !



RIV TAD

Le **Transport A la Demande (TAD)** fonctionne de 7h à 18h, en continu (sauf jours fériés), du lundi au samedi

Comment réserver ?
Par téléphone au 02.97.67.63.70 auprès de la centrale, ouverte de 9h à 17h en semaine et de 9h à 16h30 le samedi. Seules les demandes effectuées 2h avant le trajet peuvent être prises en compte. Pour une réservation le lundi matin, il faut prendre RDV le samedi avant 16h30. Annulation au plus tard 1h avant le trajet.

Comment ça marche ?
Le territoire est découpé en 3 zones, avec pour chacune d'entre elles, une destination principale de rabattement. C'est la commune de prise en charge qui détermine la commune de rabattement : Saint-Servant est rattaché à Josselin.

Pour qui ?
Pour celles et ceux qui vivent à plus d'un kilomètre de l'arrêt de bus situé dans le centre bourg ou pour tous, entre deux horaires de passage de bus (en direction de Josselin) dans une limite inférieure ou supérieure à 30 minutes.

Les tarifs ?
Ce sont les mêmes que pour le RIV Bus : ticket plein tarif au prix unitaire de 1.50€ - durée de validité 2h. Il est possible de combiner un trajet TAD avec un trajet RIV Bus.

Plus d'informations sur les points de vente, les moyens de paiement et les abonnements disponibles : riv-info.bzh / 02.97.73.20.73



Durant toute l'année, Hélène, une maman d'élève entretient le jardin de l'école, les différents bacs à plantations. A travers sa passion, elle permet aux élèves de faire des découvertes visuelles, olfactives et gustatives... Merci Hélène !



Sous un temps magnifique, les élèves de l'école Notre Dame ont pu défiler pour le carnaval. Après plusieurs années sans cet événement important, les princes, princesses, footballeurs, super-héros... ont pu sillonner les rues de St Servant et défiler tels des acteurs du festival de Cannes sur le parvis de la mairie, applaudis par des spectateurs venus nombreux.

L'APEL a offert des crêpes au retour de ce défilé.

Durant l'année scolaire, les élèves ont pu suivre les aventures de la mascotte de la classe de maternelle : Mario. Celui-ci a été adopté pendant plusieurs mois par Yann, pilote de ligne de longs



courriers chez Air France. Grâce à Yann, Mario nous a fait découvrir des endroits du monde formidables : Venise, New York, Abidjan, Tahiti....

Yann nous a rapporté notre mascotte en juin dernier et a répondu à toutes les questions de nos élèves sur son métier, ses voyages. Un grand merci à lui pour la richesse de son intervention ainsi que pour l'ouverture culturelle qu'il nous a permis de transmettre à nos élèves.

Pour la fête de la musique, nos élèves sont devenus pendant quelques minutes des stars servantaises, ouvrant la première fête de la musique organisée par l'avenir St Servant.



En juin dernier, l'APEL a organisé une kermesse qui a connu un franc succès. En plus d'un repas sur place et à emporter, les petits comme les grands pouvaient s'amuser avec différentes activités. L'indémontable tombola a permis de faire le bonheur de plusieurs chanceux !



Pour cette année scolaire, le cap est mis sur le fantastique : les contes, la magie, la mythologie, les super-héros et les légendes vont égayer le quotidien des élèves. Ils bénéficient déjà de différentes interventions grâce à Ploërmel Communauté, et également de spectacles. En avril, les élèves de GS au CM2 se rendront à la piscine de Ploërmel pour quelques séances de natation.

L'OGEC voit en ce début d'année scolaire l'aboutissement d'un travail de longue haleine pour améliorer le confort de chacun à l'école. Une nouvelle isolation en coton recyclé a été posée et deux pompes à chaleur avec un mode de chauffage aérothermique ont été installés en début d'année scolaire. Ces travaux étant très coûteux, un appel aux dons est toujours ouvert via les fonds St Patern. N'hésitez pas à en parler autour de vous et demander le document pour le don (60% de crédit d'impôt en faisant un don).



L'APEL continue de vendre son jus de pommes. N'hésitez pas à passer commande auprès des parents d'élèves, directement à l'école ou auprès de l'APEL : apelstservant@gmail.com

Toute l'équipe pédagogique remercie vivement la municipalité pour son soutien auprès de l'établissement, l'OGEC, l'APEL, l'AEP et la bibliothèque.

Pour toutes inscriptions, vous pouvez appeler au 09 66 83 38 08 ou prendre contact par mail à l'adresse : eco56.nd.st-servant-sur-oust@e-c.bzh.

Les enfants nés en 2021 peuvent dorénavant être inscrits pour la rentrée prochaine !



ADMR

Cohésion et lien social au cœur du territoire. Grâce à ses 55 salariées, et 15 bénévoles, l'association ADMR de Josselin est un véritable acteur du lien social en offrant ses services d'aide à domicile auprès de tous publics, des personnes âgées ou handicapées, dépendantes ou non. Nos prestations : ménage, repassage, garde d'enfants, courses, transport, accompagnement dans les actes essentiels de la vie quotidienne (aide aux repas, aux courses, aide à la toilette, aide aux transferts, aide aux démarches administratives ...) sont personnalisées en fonction des besoins de chacun grâce à une écoute de nos bénévoles et salariés. L'association propose un service de portage de repas à domicile pour tous les jours de la semaine, ainsi qu'un service de téléassistance. L'association offre ses conseils pour les demandes d'aides financières en collaboration avec les services sociaux et en particulier l'Espace Autonomie Santé Est Morbihan. Un devis gratuit ainsi qu'une évaluation des besoins à domicile peuvent être fournis.

Attention la mise en œuvre d'une prestation peut prendre un délai d'une semaine au minimum, qui dépend notamment de la situation de la personne à aider. Les prestations sont éligibles au crédit d'impôt de 50%.

Rompre l'isolement et la solitude des personnes âgées et vulnérables est un objectif permanent que nous cherchons à développer par des actions visant à améliorer la mobilité des personnes. Tous nos tarifs sont donnés avant réduction ou remboursement d'impôt.

Contacts : Bureau au Rocher Bleu 21, bis rue St Jacques JOSSELIN (Hôpital) - 02 97 73 94 23
Mail : josselin@admr56.com
Responsables bénévoles de la commune : Jocelyne PERROTIN 06 19 15 31 70

Responsable bénévole téléassistance FILIEN : Jacques RAFFRAY - 06 45 64 85 61 raffray.jacques@orange.fr

Président de l'association : Charles RENNE 06 82 17 50 78 / 02 97 75 62 56 charles.renne@wanadoo.fr

OUST À LA GARONNE

Reprise d'une vie normale, cela a fait chaud au cœur à celles et ceux qui se retrouvaient après plus de deux ans sans rencontre, quel plaisir.

Il revenait cette année à Saint Servant d'accueillir ses amis du Tarn et Garonne pour un séjour de quatre jours.

Arrivés le jeudi en fin d'après-midi, nos invités étaient accueillis avec ce mélange de plaisir et d'émotions propre à des amis qui se retrouvent.

Reçus officiellement par la Municipalité, l'ensemble des participants ne pouvait qu'adhérer aux propos de notre maire Hervé BRULE qui soulignait l'importance des liens qui nous unissent.

Pour ce week-end le point d'orgue fut notre déplacement dans les Côtes d'Armor.

Nous avons pris la direction Ploumanac'h, bourg de la commune de Perros-Guirec du département des Côtes-d'Armor. En 2015, le bourg est désigné « village préféré des Français ».

Puis destination vers un restaurant au milieu du golf de Pleumeur-Bodou tout particulièrement apprécié.

Puis un grand bol d'air nous attendait avec une balade en mer avec cap sur Rouzic, Malban, Les Costans, Bono, l'Île-aux-Moines, l'Île Plate et Le Cerf constituent l'archipel des 7 Îles. Cet ensemble d'îlots rocheux est un site naturel protégé depuis 1912 à l'initiative de la LPO et classé Réserve Naturelle en 1976 par le Ministère de l'Environnement. L'archipel des 7 Îles abrite 27 espèces d'oiseaux nicheurs parmi lesquels nous avons pu observer plusieurs espèces d'oiseaux marins, avec plus de 23 000 couples.

Durant cette croisière, nous avons découvert les différentes îles de l'archipel et la Côte de Granit Rose grâce aux commentaires en direct de nos marins guides.

Ce week-end fut véritable succès. Il n'y a qu'à voir, pour s'en convaincre, la complicité qui s'est établie entre les familles pour toutes les activités partagées pendant ces 4 jours.

Après toutes ces années de rencontres, Occitans et Bretons ont largement dépassé le stade de la découverte. C'est désormais l'amitié et le plaisir de se retrouver qui priment.





BIBLIOTHÈQUE

Le temps des feuilles qui virevoltent au vent nous invite à tourner les pages d'un bon bouquin. Les propositions de lectures, pour enfants et adultes, ne manquent pas : nos supports sont fins prêts pour l'embarquement :

4, 3, 2, 1, zéro ! Bd, romans graphiques, mangas, romans, policiers et thrillers, albums et documentaires vous catapultent au pays de l'imaginaire ou de la connaissance. Adhésion gratuite.

► Animations :

En septembre nous vous avons promis des salades, eh bien des salades il y en a eu plein le panier, pour tous les goûts et toutes les générations. Lors du pique-nique partagé, à l'ombre des arbres de la salle des fêtes, les visiteurs ont partagé les leurs. Aux grillades comme à la buvette s'affairaient des amis de la bibliothèque et de l'école à laquelle était destinée la recette. Nos salades ont débuté par une lecture à méli-mélo de voix, puis Cathy et Isabelle et leurs chants à répons ont entraînés visiteurs et danseurs autour du bourg de parvis en parvis. Une histoire de foot, conté en Gallo par Jean Bruneu, un conteur méconnu, en fit rire plus d'un et mit la langue traditionnelle à l'honneur.



► Au programme :

une exposition sur le vieux Saint Servant, un atelier création de poésie mis à disposition par ma MDM, un espace libre de lecture jeunesse, un atelier d'arts plastiques, un autre de confection d'objets musicaux, un raconte-histoires, un espace de pliage, une très jolie mise en œuvre d'art créatif autour de la table, un atelier d'écriture et de déclamation de slam très apprécié, et une initiation à la généalogie, voilà l'ensemble des propositions qu'a pu découvrir le public. L'après-midi finit par une animation à la Hervé Tullet : La création d'une fresque colorée sous la direction de Muriel : cette œuvre collective ornera un mur de l'école.

Chaque participant a mis gratuitement son talent au service de la bibliothèque pour le plus grand plaisir de tous, cette journée faisait donc écho à l'esprit de joie, d'entraide, de générosité qui a toujours fédérés les gens du bourg et des villages au fil des âges, lors d'événements collectifs.

Un grand MERCI à chacun, acteur ou visiteur. Cette journée a permis à la bibliothèque de remplir sa fonction : faire lien avec tous les habitants et les amener à découvrir son champ d'activités et leur propre talent.

Lors du repas des aînés, l'expo photo s'est à nouveau invitée et le conte de Jean a encore fait merveille.

Un proverbe africain mettant en avant la culture orale, affirme qu'un ancien qui disparaît est une bibliothèque qui meurt. En effet, il n'est pas de « grande Histoire » sans l'apport de celles des petites. Nous réfléchissons donc à d'autres possibilités de rencontres, peut être sous d'autres formes. Depuis septembre Molly est présente en bibliothèque chaque mercredi de 14h à 16h, elle y anime un atelier peinture thématique agrémenté de courtes lectures choisies. La bibliothèque reste bien évidemment ouverte à tous durant ce temps.



Nous accueillons toujours les scolaires mensuellement en rencontrant parfois des difficultés, car nous sommes peu nombreux à pouvoir être disponibles durant ces horaires. Cependant le jeune public est fidèle, réactif, accoutumé aux livres. C'est un plaisir d'entendre les jeunes lecteurs échanger leurs coups de cœurs du mois et réagir à nos animations.



Actuellement comme c'est encore le cas dans des petites communes, la bibliothèque municipale ne fonctionne qu'à l'aide bénévoles dans un cadre de partenariat défini entre la municipalité et la médiathèque départementale. Celle-ci offre une formation de base aux bénévoles dans différents domaines : Histoire et Missions des bibliothèques, fonctionnement et exigences de l'accueil d'un lieu public, répartition et partage des nombreuses tâches. Elle dispense également gratuitement des formations continues optionnelles de qualité dans bien des domaines : l'animation, la gestion, l'organisation d'événements culturels etc.

Victimes de notre succès, nous rencontrons des difficultés du fait du peu de place dont nous disposons : pas de réserve de stockage du tout, difficultés de rangement, de présentation d'ouvrages, impossibilité d'installer les expositions et autres propositions figurant au catalogue de la Médiathèque départementale et dont nous pourrions profiter, peu de place pour des rencontres.

De plus en plus les petites bibliothèques tendent à rejoindre un réseau, la municipalité a fait le choix d'engager une réflexion à ce sujet, pour le moment les principaux obstacles sont l'exiguïté de nos locaux, le petit nombre de bénévoles disposant de temps, l'équipement à harmoniser etc. Si le projet vient un jour à terme ce sera donc le fruit d'un long processus.



En attendant cette évolution, il nous faut nous réjouir de l'essor qu'a connu bibliothèque depuis cinq ans.

Nous aimerions accueillir de nouvelles ou nouveaux de nos bénévoles de façon à pouvoir mieux répondre aux attentes des habitants de la commune.

A chacun nous souhaitons des lendemains féconds en échanges et en rencontres ainsi qu'en lectures.

2, 3, 4 juin 2023 : journées Rendez-vous aux jardins : Thème : La Musique aux jardins .

La bibliothèque invite les habitants de la commune du bourg et des villages, désireux de participer à cet événement à ouvrir leurs barrières et accueillir les visiteurs venus les entendre, chanter, jouer d'un instrument dans l'intimité de leur jardin. Il est aussi possible de décorer ou de mettre en scène ses extérieurs sur cette thématique sur fond musical. Si l'expérience vous tente et pour en savoir plus et venez à notre rencontre en bibliothèque

Motivés(es) pour monter une chorale à Saint-Servant ?

Afin d'avoir une idée du nombre de personnes potentiellement intéressées venez nous rencontrer en bibliothèque ou envoyez un SMS au 0637092929. Nous recherchons également quelqu'un pour nous diriger. Faites-vous connaître !

Artistes et artisans de Saint -Servant,

Toujours dans le cadre de la bibliothèque, Glen et Molly souhaitent vous rencontrer pour préparer une exposition commune l'an prochain sur notre territoire.

Merci de vous faire connaître en bibliothèque ou en mairie.



TÉLÉTHON

Nous remercions tous les partenaires, associations de st servant et du canton ainsi que tous les bénévoles.



Résultat 2022 = 38000€ remis à l'afm téléthon
Rendez-vous les 1 et 2 décembre 2023.

Aline RICHARD





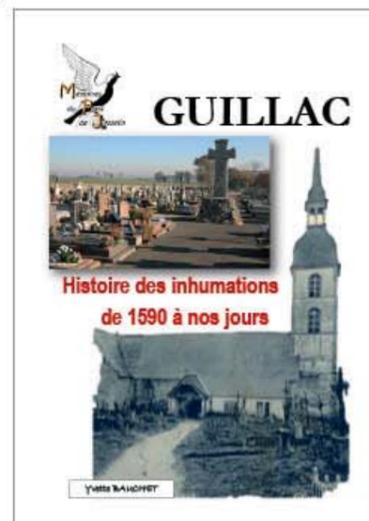
LES FOUSTIVITÉS



MÉMOIRES DU PAYS DE JOSSELIN

Le premier semestre 2022, en raison de la pandémie, n'a pas été favorable aux activités, certaines ont même dû être reportées.

► **En mars**, l'association a fait éditer le fascicule «Guillac, Histoire des inhumations de 1590 à nos jours», fascicule en vente à la mairie et à la médiathèque de Guillac.



► **Le 18 juin**, nous nous sommes réunis à Cruguel pour la première fois de l'année.

A l'ordre du jour de cette réunion, l'élaboration du plan de l'exposition «Les Trente Glorieuses dans le canton de Josselin». Il est prévu un panneau pour chacune des onze communes du canton et quelques panneaux de synthèse sur certains thèmes : la politique, l'agriculture, la vie quotidienne, la religion...

Des objets d'époque compléteront ces panneaux.

► **Le 15 octobre**, lors d'une réunion aux Forges, nous avons fait le point sur l'avancement des recherches dans chaque commune pour nous permettre la réalisation des panneaux.

► **Le 17 décembre**, a eu lieu l'Assemblée Générale annuelle à la salle «Louis Chérel» Les Forges Cette réunion s'est terminée dans la convivialité autour d'un buffet froid.

PROJETS POUR 2023

- **Fin janvier**, traditionnelle galette des Rois
- **Projection des documentaires** : «Adieu paysans» et «Les paysans chez Citroën» (date à prévoir)
- **Visite de l'«Écomusée»** de Lizio (date à prévoir)
- **Exposition** «Le canton de Josselin pendant les Trente Glorieuses» à Lanouée, salle «Les Lilas», dernière semaine d'avril et première de mai.

Cette exposition pourra ensuite être mise à la disposition des communes qui le souhaitent.

Nous sommes toujours à la recherche de documents et photos (commerces, habitations, travail dans les champs, manifestations profanes et religieuses, écoles, loisirs.) concernant toutes les communes du canton de Josselin pour la période de 1945 à 1975.

Les documents et photos prêtés sont scannés et immédiatement rendus.

Si vous en possédez, merci de contacter :

Benoît Guillemin : 06 73 44 02 01

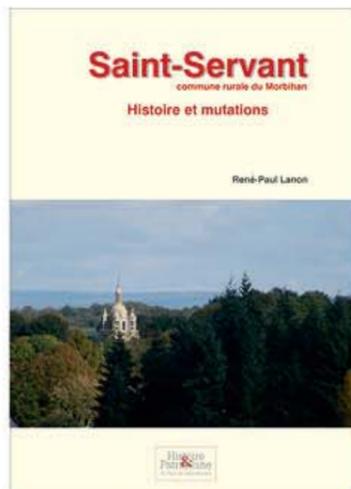
Yvette Bauchet : 06 50 38 43 11

Marie-Annick Giraud : 06 78 62 03 79





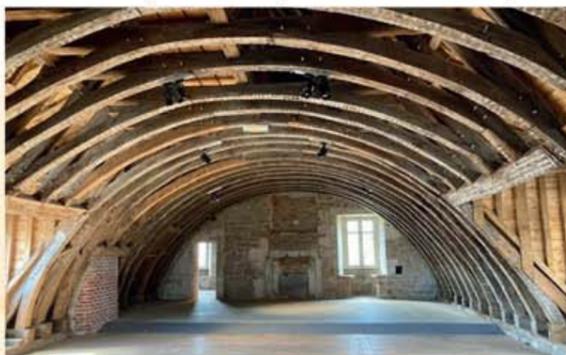
HISTOIRE & PATRIMOINE DU PAYS DE SAINT-SERVANT



Notre association se montre toujours dynamique, pleine de curiosité et d'enthousiasme, pour tout ce qui touche au patrimoine et à l'Histoire de notre pays de Josselin, et du Morbihan. Nous avons effectué, cette année, des visites particulièrement bien encadrées par des spécialistes du patrimoine, y compris le patrimoine gourmand !

► **Le 5 Janvier**, nous avons visité la cité de Josselin, sous la conduite de René-Paul Lanon, en suivant l'itinéraire de son livre : Par les rues et Faubourgs de Josselin, une histoire populaire.

► **Le 9 Avril**, nous étions à Vannes, pour en découvrir les aspects insolites et insoupçonnés : avec la complicité de notre conférencière, qui en avait les clés, nous avons découvert le rempart du IIIe-IVe siècle, la porte-prison du XIIIe-XIVe siècle, autrefois porte Saint-Patern, dont le nom change quand les salles du premier étage sont utilisées pour y enfermer royalistes et prêtres réfractaires, à la



Révolution. Nous avons parcouru les courtines, de la tour Joliette à la tour Poudrière, exploré la tour du Connétable, et le bastion de Gréguennic. L'après-midi fut consacré à la découverte du Château-Gaillard, un manoir du XVe et XVIe siècle qui a conservé de belles cheminées, et de superbes charpentes. Il abrite également des collections d'objets préhistoriques, mais nous avons pu bénéficier, ce jour-là, des commentaires sur l'exposition des fouilles de la villa gallo-romaine de Mané-Véchen, (Plouhinec).

► **Le 6 Juillet**, nous étions à Guémené-sur-Scorff, capitale du pays Pourleth : on associe tant Guémené à l'andouille, qu'on a fini par oublier la cité médiévale fortifiée, dont les princes furent les Rohan-Guémené. Si nous avons eu le plaisir d'être très bien reçu à la fabrique artisanale de l'authentique andouille, nous avons visité les remparts, et surtout les étuves médiévales, « les bains de la reine », construites par Jean de Rohan pour son épouse Jeanne de Navarre... L'après-midi, le propriétaire du château du Crosco, à quelques kilomètres de là, nous présentait la superbe demeure qu'il restaure, ainsi que les jardins qui ont retrouvé l'élégante allure qu'ils avaient au XVIIe siècle.



► **Le 18 Octobre**, nous retrouvons notre guide-conférencière, devant le grand menhir de Er Grah, auprès de la Table des Marchands à Locmariaquer ... Retour à l'époque néolithique, et nous avons continué à Carnac... Nous avons apprécié d'avoir des explications très documentées, sur ce site, presque désert ce mardi d'octobre.

Nous avons participé aux journées du patrimoine, **le 17 Septembre**, et nous avons reçu des visiteurs curieux de l'histoire de la chapelle Saint-Gobrien, ou soucieux des suites de sa restauration.

Nous étions également présents aux salons du livre de Guillac, **le 25 Septembre**, et de Malesroit, **le 2 Octobre** : les livres et auteurs édités par HPPS, y rencontrent toujours un accueil très encourageant. Cette année, est sorti « Saint-Servant,

Histoire et mutations », écrit par René-Paul Lanon. Nous avons à cœur de donner le maximum de visibilité au patrimoine de la commune, que nous continuons à explorer, tant sur le terrain que dans les archives, et documents historiques.

Nous avons bien sûr, pour 2023, des projets de visites guidées, patrimoniales, historiques et culturelles : il y a tant de belles et intéressantes découvertes à faire dans notre Morbihan pittoresque et dans les départements limitrophes !

Avec tous nos vœux de santé, et de joie de vivre pour 2023, nous espérons vivement vous retrouver sur les chemins du patrimoine !

Restons curieux !

ENCADRÉ

► **Où trouver les ouvrages de l'association :**

- **Saint-Servant**. Commune rurale du Morbihan - Histoire et mutations.

- **Saint-Gobrien**, Histoire d'un ermitage et de son village.

- **Par les rues et faubourgs de JOSSELIN**. Une histoire populaire

Au Bar alimentation Chez Grenouille, à la Maison de la presse Le Feu d'or, au magasin Super U à Josselin et à la librairie La Canopée, place de l'union à Ploërmel.

Vous possédez des documents relatifs à l'histoire de la commune : actes anciens, photos, objets... ou des bulletins paroissiaux antérieurs à 1975.

N'hésitez pas à nous les confier pour copies, nous pouvons toujours y découvrir des détails intéressants.

Nous joindre :

contacthpps@orange.fr ou 06 52 81 26 19

L'USAGE RÉGLEMENTÉ DU FOUR À PAIN À SAINT-GOBRIEN

Les habitants des villages sont fiers, à juste titre, de présenter le four à pain qu'ils conservent et entretiennent.

Mais combien ont disparu ? Souvent négligés, ils se sont lentement affaiblis, envahis et rongés par la végétation, parfois même détruits, lorsque leurs pierres ont été réemployées pour une nouvelle construction, ou une restauration.

Quand il n'appartenait pas à une communauté villageoise, il pouvait être le bien d'un seigneur



ou d'une abbaye qui le mettaient à la disposition des habitants : ceux-ci devaient alors assumer la servitude du four et payer une redevance pour y cuire leur pain. Comme un certain nombre de coutumes et us féodaux, - moulin banal, pressoir banal, - les obligations liées au four banal, ont disparu à la Révolution.

En l'absence de four banal, le village entretenait un ou plusieurs fours à pain, propriété de la communauté ou de particuliers. Indispensable à la vie quotidienne, le four était au cœur de la collectivité, à la fois lien social, lieu d'entraide, d'échanges où, comme au lavoir, on se colportait les nouvelles. Des règles de bonne entente s'imposaient : « Il existe au bourg de Saint-Gobrien un four appartenant aux copartageants, chacun d'eux y aura également droit ; ils y cuieront toujours ensemble, le chaufferont chacun leur tour et celui qui l'aura chauffé le dernier aura droit seul à la cendre provenant de cette fournée et de toutes celles qui pourraient y être faites par d'autres personnes à qui ils permettrait d'y cuire ; jusqu'à ce qu'ils ne recuisent de nouveau ensemble, celui qui le chauffera cette fois aura le même droit que le premier. » Cette clause, dans un acte de succession de 1855, précise la répartition de la cendre provenant de la chauffe du four. Précieuse, la cendre de bois était destinée à l'amendement des terres : riche en potasse et phosphates, elle se substitue à la chaux pour équilibrer les sols acides du pays. En outre, à l'époque où le savon était denrée rare, on utilisait la cendre de bois comme détergent, dans ces grands chaudrons, où bouillait le linge, lors des grandes lessives : les « buées ».



SOCIÉTÉ DE CHASSE

Pour cette nouvelle saison de chasse, les effectifs de notre société restent globalement stables avec 42 chasseurs : 36 sociétaires et 6 actionnaires. En ce qui concerne les populations de gibiers, elles se portent plutôt bien. Le seul bémol concerne le lapin de garenne qui comme tous les ans est en constante diminution, en effet, les maladies telles que la myxomatose ou la VHD déciment régulièrement ses effectifs. Il reste tout de même bien implanté sur certains secteurs de la commune.

Concernant le lièvre et le chevreuil, les populations se portent très bien. Les bons résultats obtenus lors des comptages nocturnes de janvier dernier nous permettent de bénéficier de plans de chasse intéressants. Ainsi, pour la saison en cours, la fédération nous a délivré 30 bracelets lièvres et 28 bracelets chevreuils.

La société de chasse participe aussi activement à la lutte contre les nuisibles notamment celle du ragondin : un rongeur qui occasionne de gros dégâts sur les berges des cours d'eau et les cultures et qui véhicule des maladies dont certaines sont transmissibles à l'homme (Leptospirose). Aussi, tous les ans, nos 4 piègeurs communaux, permettent de contenir l'expansion de cette espèce invasive en capturant une centaine de rongeurs sur la commune. Merci à eux !

Voilà, en bref, un petit aperçu des différentes actions qui viennent rythmer la vie de notre société de chasse tout au long de l'année.

Je terminerai par remercier l'ensemble des propriétaires et des exploitants qui nous permettent de pratiquer notre loisir sur leurs terrains et je vous donne rendez-vous le 4 mars prochain pour notre traditionnel repas de chasse.

L'ensemble des membres de l'association se joint à moi et vous souhaitent une bonne et heureuse année 2023 !

Pour l'association,
Aymeric PIRIO



GYM TONIC



Après 2 années compliquées, suite aux restrictions sanitaires jusqu'en mars, nous avons pu reprendre les cours, tout en respectant les gestes barrières ainsi que les distances nécessaires lors de l'utilisation des différents matériels mis à la disposition des licenciés(es)

De nouvelles inscriptions sont venues s'ajouter pour le plus grand plaisir du club et nous avons pu compter sur 145 adhérents(es) dont 132 femmes et 13 hommes avec une moyenne d'âge de 16 ans à 84 ans.

Pour la rentrée de septembre 2022, nous avons constaté une affluence de nouveaux adhérents(es), suite au forum des associations qui a eu lieu à St Servant. Beaucoup ont apprécié nos démonstrations. Nous remercions très sincèrement la vingtaine d'adhérentes qui ont participé et



montré l'ambiance chaleureuse qui régnait parmi les licenciés(es).

A ce jour, nous comptons 180 licenciés(es) et afin de pallier et de contenter tout le monde, le club de gym a dû réinvestir dans l'achat de matériel supplémentaire.

La cotisation annuelle est de 45 € pour l'ensemble des 4 cours avec un essai avant l'inscription.

Vous avez envie de vous joindre à nous, venez essayer tout au long de l'année :

- Lundi 15h/16h - gym douce - pilates
- Lundi 18h30/19h30 - renforcement musculaire et pilates
- Mardi 19h30/20h30 - renforcement musculaire et pilates
- Jeudi 19h30/20h30 - step

Pour plus d'informations, visitez notre site :

www.gymtonicstservant.site.fr

Besoin de nous contacter par mail :

gymtonicstservant@gmail.com

Le club est toujours très investi pour le téléthon AFM, l'aide à la recherche médicale.

Nous remercions très chaleureusement Monsieur le Maire et ses conseillers, les employés communaux ainsi que nos licenciés(es) pour leur gentillesse, leur fidélité aux cours et nous leur souhaitons tous nos meilleurs vœux, réussite et santé pour 2023 ainsi qu'à nos futurs(es) adhérents(es).

Le bureau



ASSOCIATION CYCLOTOURISTE SERVANTAISE

Si 2020 et 2021 ont été des années compliquées pour la vie associative, 2022 a été simple pour l'organisation de la 29^e randonnée organisée par le club en octobre.

Ainsi, début septembre, nous nous sommes retrouvés pour le débroussaillage des sentiers et chemins empruntés par les participants à cette rando. Malgré la sécheresse, la végétation nous attendait de pied ferme !

Pas effrayés, entre 15 et 20 bénévoles ont oeuvré chaque samedi, armés de débroussailleuses, tronçonneuses et faucilles, pour un résultat très apprécié par les randonneurs. Et tout cela dans la bonne humeur.

Donc, le 16 octobre, cette rando a rassemblé 861 sportifs : 549 marcheurs et 312 vététistes. On note une baisse de participation, c'est le même constat sur la majorité des randos, dont les 4 qui avaient lieu en Morbihan ce week-end là.

Cette année, ce n'est que le 10 septembre que nous avons récompensé les bénévoles pour leur travail de l'an passé, par une soirée grillades, à la salle des fêtes.

Le devenir de cette randonnée ? Du « sang neuf » et jeune est souhaité, notamment dans le bureau. Il en va de l'avenir de l'association, et donc de la rando... et aussi des sentiers et chemins de notre commune !

Petit rappel : toutes les personnes désirant nous aider sont les bienvenues pour le débroussaillage ou pour prendre des responsabilités au sein du bureau. Pour info, le débroussaillage commencera début septembre.

En attendant la 30^e, un grand merci à tous les débroussailleurs ainsi qu'aux bénévoles du jour J pour leur investissement.

Nous remercions également la municipalité et les employés communaux, le comité des fêtes de Lizio, les chasseurs et les propriétaires terriens.

Nous avons une pensée pour les bénévoles qui nous ont quitté en 2022 :

Tout d'abord Philippe ROBIN, qui était un débroussailleur fidèle et estimé pour sa discrétion. Et aussi Bernard NAYL, qui a lui aussi été, il y a quelques années, un débroussailleur assidu. Enfin, difficile de terminer cette année sans avoir une pensée pour Gobrien et pour sa famille.

Il nous accompagnait tous les ans pour la fourniture et l'installation de la machine à pression. Merci à eux, nous ne les oublions pas.

Comme tous les étés, quelques licenciés du club ont participé à la semaine fédérale de cyclotourisme. Cette année, elle se déroulait à Loudéac.

Nous présentons, à tous, nos meilleurs vœux pour 2023, et surtout une bonne santé.

Pour l'association, Alain MAINGUY

Pour tout contact :

- M.THOMAS : 02/97/22/24/69

- A. LE VANNIER : 02/97/22/25/90

- A. MAINGUY : 02/97/22/39/09

CYCLISME À SAINT SERVANT

Louison TREGOUET

Cette saison, il évoluait en 2^e catégorie pour sa 3^e année espoir, au sein du Vélo Club du Pays de Lorient. Auteur de nombreux top 10, il est aussi parvenu à s'imposer dans la catégorie supérieure (1^e catégorie) en remportant le circuit de la Claie à Bignan et les Boucles de l'Oust et de Lanvaux à Lizio. Une saison encourageante donc, avant d'entamer sa dernière année espoir, dans la catégorie Open 1, toujours sous les couleurs lorientaises.

MAURÈNE TREGOUET

Pour sa dernière année dans la catégorie junior elle a porté fièrement le maillot du Vélo Sport

Ploërmel ainsi que celui de la Breizh Ladies. A de nombreuses reprises, elle a fait de belles places sur les manches de coupe de France, et est devenue championne de Bretagne sur route.

Cet été, sous le maillot de la sélection régionale, elle est également devenue championne de France de relais mixte en Normandie, et sur le vélodrome de Hyères, elle est montée 8 fois sur le podium des championnats nationaux, terminant championne de France de la course aux points. Enfin, en équipe de France, elle s'est illustrée au niveau international, notamment sur les épreuves de la coupe des Nations : 3^e à Gent Wevelgem (Belgique), 5^e sur le circuit de Borsele (Pays-Bas) ainsi qu'une participation au championnat d'Europe sur route (Portugal).

Cette saison, pleine de promesses, lui ouvre, à seulement 18 ans, les portes du monde professionnel : elle va rejoindre les rangs de l'équipe Arkéa Pro Cycling Team pour la saison 2023.

Une dizaine d'années s'est écoulée depuis le premier dossard épinglé sur le maillot de ces jeunes sportifs dont la passion est le vélo. Les résultats 2022 confirment les années précédentes. Une servantaise chez les pros ! Et, n'oublions pas l'investissement des parents.

Si vous souhaitez inscrire vos enfants en école de cyclisme, l'Union Cycliste Josselinaise peut les accueillir.

Contact : 0673357743

A. M.





JA BASKET SAINT SERVANT



Le bureau

Présidente : Clémentine Greisch
Trésorière : Pauline Guillo
Secrétaire : Emilia André
Membres : Alexandra Mercier,
Mélyssa Daniel

2021-2022:

une saison au bilan sportif très positif !

La JA basket tient tout d'abord à remercier l'ensemble de ses licenciés, coachs et entraîneurs pour leur implication, leur motivation et leur bonne humeur tout au long de cette saison 2021-2022.

Nos équipes Jeunes : Bien que débutants, nos jeunes U9 n'ont rien lâché et ont nettement progressé au fil des matchs. Il en est de même pour nos U15 filles, qui rejointes par de nouvelles joueuses ont su évoluer et se développer ensemble.

Notre équipe de Seniors filles : L'équipe ainsi que son coach Mario Viannais s'était fixé depuis 3 ans d'aller en Finale de la Coupe Départementale et de la gagner. C'est chose faite en 2022 ! Elles ont remporté ce titre au dépens de Guégon 49 à 32. Un grand merci aux nombreux supporters présents pour leurs encouragements et pour ce mer-

veilleux moment partagé en leur compagnie. Bravo et merci à tous nos licenciés et supporters, pour leur fidélité indéfectible. Enfin, merci aussi à Adeline Lequette pour ses deux années de coprésidence et son investissement dans le club.

Une quatrième équipe pour cette saison 2022-2023 !

Cette année encore, nous avons la joie de voir nos effectifs augmenter avec l'arrivée de nouveaux basketteurs chez les jeunes mais aussi chez les seniors filles, ce qui nous fait un total de 43 licenciés. Cette hausse nous a permis de créer une troisième équipe jeune, les U11 qui s'ajoute à nos U9 et nos U15.

Nos jeunes sont entraînés le mercredi après-midi par Mathieu, éducateur sportif à Profession Sport 56. Ces derniers sont coachés par Enrique Havard pour les U9, Marc Vaitilingom pour les U11 et Sophie Perrotin pour les U15. Nous les remercions chaleureusement d'avoir accepté bénévolement ce rôle.

Quant à nos seniors filles, ce sont 16 joueuses que pilote pour la 3ème année consécutive Mario Viannais avec en objectif de finir 1ère de leur championnat et de rêver à une 2ème Coupe départementale !



Bienvenue à nos nouveaux licenciés et bonne saison 2022-2023 à tous !

Enfin, nous tenons à remercier nos sponsors Hervé Tanguy et Karine Marivin et leurs sociétés AS Autosécurité de Ploërmel et Josselin ainsi que Jacky Le Tarnec et sa société RVEA de Ploërmel qui nous permettent d'équiper les U9 et les U11 de nouveaux maillots aux belles couleurs de la JA basket et les U15 de sweats d'échauffement. Un grand merci à eux !

Evénements prévus lors de cette année 2022-2023

- Soirée Beaujolais (avec l'Avenir) : 19 novembre 2022
- Tournoi nocturne : 21 avril 2023
- Assemblée générale : juin 2023

Location de vaisselle :

Vous souhaitez louer de la vaisselle sur place à la salle communale de St Servant ou à emporter ? N'hésitez pas à contacter la JA basket !

TARIFS :

- | | |
|---------------------------|---------------------------|
| Moins de 100 couverts : | Plus de 100 couverts : |
| - Prix associations : 15€ | - Prix associations : 30€ |
| - Prix particuliers : 20€ | - Prix particuliers : 40€ |

Vous souhaitez jouer au basketball ou simplement prendre part à la vie de l'association ? La JA basket vous accueille, vous êtes les bienvenus !

Contacts :

Clémentine Greisch : 06-72-77-55-22
Si notre actualité vous intéresse, rendez-vous sur la page Facebook ou Instagram du club.

SOIRÉE BEAUJOLAIS 19/11/2022

L'édition 2022 a été une pleine réussite avec pas moins de 360 repas servis sur place et/ou à emporter à la salle des fêtes.

Un grand merci au Servantaises et Servantais qui ont participé, aux bénévoles des 2 associations, puis une mention spéciale à Philippe, Jean-Michel, Alexandre et Monique pour leurs dévouements sans faille en cuisine. »

BRAVO à toutes et tous





DIOU STER

Bonjour à tous.

Fort de ses 160 licenciés, le DIOU STER rassemble les communes de GUILLAC, TAUPONT et SAINT SERVANT allant des catégories U6 à U17.

Nous sommes également en entente en U17 avec CAMPENEAC.

Les entrainements se déroulent sur les 3 communes par catégorie.

Nous remercions les parents et/ou jeunes qui encadrent les joueurs tout au long de l'année.

Grâce à une équipe dynamique, nous avons accueilli les festivals jeunes U10-U11 et U12-U13 au stade de Taupont en octobre dernier.

Nous tenons à remercier d'ailleurs l'équipe des « anciens de Taupont » qui a largement contribué au bon déroulement de ces 2 journées ainsi que l'ensemble du bureau DIOU STER et parents.

Sur janvier, une galette des rois aura lieu à la salle de st servant pour nos jeunes joueurs et parents.

Le repas du DIOU STER se déroulera quant à lui le 29 avril 2023 toujours sur St Servant.

Le groupement jeune DIOU STER reste ouvert à toute personne qui souhaite s'investir dans le bureau et/ou dirigeants. Nous avons toujours besoins de mains, d'idées.

Si votre enfant est intéressé pour rejoindre le DIOU STER, il est toujours possible de faire une demande de licence auprès de Damien DANET 06 64 52 83 08.

Un grand MERCI à nos sponsors qui nous soutiennent et permettent d'équiper nos jeunes de maillots.

Bonnes fêtes de fin d'année et meilleurs vœux 2023

**Sportivement
Damien DANET**





AVENIR SAINT-SERVANT (1998 – 2023)



Mesdames, Messieurs, chers amis sportifs,
La fin de saison dernière (Juin 2022) s'est terminée par une excellente nouvelle, à savoir :
L'ascension de notre équipe 2 en D2 qui était l'un de nos objectifs prioritaires.

Encore bravo aux joueurs et au staff.

Quant à notre équipe fanion, elle a terminé à une valeureuse 4^{ème} place de son championnat de D1.
Le grand évènement 2023 sera les 25 ans de l'AVENIR !!

1 - COTE SPORTIF :

Nous repartons donc pour une nouvelle saison (2022-2023) avec 2 équipes seniors (40 joueurs) qui évolueront respectivement en District 1 et District 2.



À cela s'ajoute, 2 arbitres, une vingtaine de dirigeants, une dizaine de bénévoles puis une quarantaine de jeunes pour un total de 120 licenciés à l'AVENIR.

Nos jeunes pousses Servantais (es) de U6 à U17 évolueront toujours au sein du Groupement DIOU STER pour la 6^{ème} année avec au total 160 jeunes entre Saint Servant, Taupont et Guillac.

Nous attachons beaucoup d'importance et donc du temps pour le groupement de nos jeunes « DIOU STER » car c'est bien évidemment l'AVENIR de nos petits clubs. L'équipe dirigeante du Groupement effectue un travail formidable pour l'ensemble de nos jeunes et je voudrais ici saluer et remercier tout particulièrement les encadrants de notre club, Christophe ROGER, Christophe BRETONNIERE, Jean-Michel BESNARD, Patrick RAGOT, Xavier BUSSON, Tristan PLANCHARD, Maxime BAUCHE, Killian et Lionel MAINGUY, Alexandre FORTIN, Lionel COUE ainsi que tous les joueurs Séniors qui participent à l'accompagnement le Samedi selon leurs disponibilités.

Par la même occasion, nous souhaitons remercier Anthony FORTIN pour ses belles années d'engagement et de passion en tant que président du Groupement puis dans le même temps souhaiter le meilleur et plein de belles choses au nouveau président du Groupement, Damien DANET.

2 - COTE EXTRA-SPORTIF :

L'AVENIR participe aussi pleinement à la vie de sa commune en dehors des terrains de foot. Nous avons pu organiser cette année une fête de la musique au mois de Juin sur le Bô malgré le mauvais temps en faisant participer les enfants de l'école. A l'occasion de cette soirée, nous avons pu remettre un chèque de 1 000€ à l'OGEC pour venir en aide aux futurs travaux de l'école.

L'AVENIR a proposé à la mi-juillet un bar éphémère sur 2 jours toujours sur le Bô avec l'aide du Groupement DIOU STER (auquel d'ailleurs, nous reversons une partie du bénéfice pour qu'il puisse acheter des équipements à nos jeunes).

L'AVENIR, toujours attaché au TELETHON SERVANTAIS participe et leur remet aussi un chèque de 1 000€.

Pour celles et ceux qui souhaitent et veulent œuvrer à la pleine réussite de nos projets, n'hésitez pas à nous contacter.

LES CONTACTS DE L'AVENIR :

- PRESIDENT : Yoann DANO (06.82.82.76.12)
- VICE-PRESIDENT : Florian NAYL et Jean-Michel BESNARD
- TRESORIER : Joffrey PIRIO
- SECRETAIRE: Christophe ROGER

Mail :

Avenirsaintservantsuroust@laposte.net

Site :

<https://www.facebook.com/AvenirSaintServantsuroust/>

A NOTER :

MANIFESTATIONS SAISON 2022 - 2023 :

- **19 Novembre 2022** : Soirée Beaujolais avec la JA BASKET.
- **27 Novembre 2022** : Animation au stade pour le TELETHON SERVANTAIS.
- **30 Décembre 2022** : TOURNOI DE GOBI à la salle des sports.
- **20 Janvier 2023** : Galette des Rois pour tous à la salle polyvalente.
- **15 Avril 2023** : Tournoi de Palets sur le bô.
- **03 Juin 2023** : 25 ans de l'AVENIR au stade.
- **20 Juin 2023** : Fête de la Musique sur le bô.
- **14 au 16 Juillet** : Bar éphémère concert sur le bô.



Remise de dons à l'école



3 - HOMMAGE A NOTRE GOBI :

Nous ne pouvons conclure autrement cette tribune sans rendre hommage à NOTRE GOBI qui nous a quitté soudainement le 13 AOÛT 2022.

GOBI était pour le club, un joueur, un coach, un dirigeant, un président, un frère, un confident, une épaule solide, toujours de bonne humeur, en bref, une pièce maîtresse du club.

Gobi a œuvré sans relâche pendant presque 25 ans pour le club dont il était le premier supporter et a même été le grand artisan de la montée de notre équipe B en Juin dernier avant de nous quitter, CHAPEAU BAS L'ARTISTE.

Ce départ soudain est pour nous, une catastrophe, un cataclysme, une tristesse immense et il va nous en falloir du temps pour s'en remettre !

La commune de ST SERVANT a perdu un GRAND BONHOMME qui œuvrait dans plusieurs associations, un modèle exemplaire apprécié de toutes et tous.

Nous dédions naturellement cette saison à Gobi et faites qu'il nous protège.

Aussi et à ce titre, le tournoi de foot en salle qui a lieu chaque fin d'année sera désormais baptisé, « TOURNOI GOBI », car il fut le fondateur de cet évènement.

L'AVENIR souhaite également réitérer ses plus sincères condoléances à tous nos licenciés et à leurs familles qui ont été touché par des décès sur l'année 2022, et dieu sait que nous n'avons pas été épargné !!

L'AVENIR est une grande famille, sachez que nous serons toujours à vos côtés.

L'ENSEMBLE DU CLUB DE L'AVENIR VOUS SOUHAITE DE JOYEUSES FETES DE FIN D'ANNEE ET UNE EXCELLENTE ANNEE 2023.

**Bien Sportivement et pour le Club,
Yoann DANO**



MERCI GOBI

TU RESTERAS
UN EXEMPLE POUR NOUS TOUS

CALENDRIER DES FÊTES 2023

- ▶ **Vœux du Maire** 14 janvier
- ▶ **Galette des Rois pour tous, à la salle polyvalente** 20 janvier

- ▶ **Repas de la chasse** 4 mars

- ▶ **Tournoi de palets sur le Bô, organisé par l'Avenir Saint Servant** 15 avril
- ▶ **Repas DIOU STER** 29 avril

- ▶ **25 ans de l'Avenir Saint Servant au stade** 3 juin
- ▶ **Fête de la Musique** 20 juin

- ▶ **Bar éphémère concert sur le Bô** du 14 au 16 juillet

- ▶ **Repas du CCAS** 8 octobre

- ▶ **Téléthon** 1^{er} et 2 décembre



Fête de la musique